

Suspension de la séance

II. MINISTERE DE LA SOLIDARITE NATIONALE

-1-

Membres du Gouvernement Présents

Sont au banc du Gouvernement :

Madame Fatou Bintou Taya NDIAYE, Ministre de la Solidarité Nationale ;

Monsieur Bacar DIA, Ministre de l'Information et des Relations avec les Institutions, Porte-parole du Gouvernement.

-2-

Reprise de la Séance

MONSIEUR LE PRESIDENT

Mesdames, Messieurs la séance est reprise.

Soyez la bienvenue parmi nous, Madame le Ministre, et nous saisissons l'occasion de votre présence ici pour, en notre nom, au nom du Président de l'Assemblée nationale et au nom de l'ensemble de nos collègues députés ici présents. Vous dire des mots de félicitation pour le choix porté par le Président de la République et le Premier Ministre sur votre personne à la tête de cet important département.

Vous dire également que nous vous souhaitons plein succès dans votre mission et que vous pouvez être assurée que l'Assemblée nationale restera à votre disposition, pour vous accompagner dans la mise en œuvre de vos politiques et participera activement à l'action que vous menez sur le terrain au service du Sénégal et des Sénégalais.

Ceci dit, l'ordre du jour appelle l'examen de la question orale posée au Gouvernement par notre collègue IBA DER THIAM et relative aux vivres de soudure dans le monde paysan. La parole est à notre collègue IBA DER THIAM pour donner lecture de sa question.

MONSIEUR IBA DER THIAM

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Ministres,

L'hivernage commence à s'installer dans le pays, les premières pluies sont tombées, certaines organisations paysannes signalent à tort ou à raison des manques de vivres de soudure. S'agit-il d'un phénomène général ou d'un phénomène localisé ? Quelle que soit la réponse à cette question, comment le Gouvernement entend-il faire face à cette préoccupation du monde paysan ? Quelles mesures concrètes a-t-il prises ou compte-t-il prendre pour faire face à la situation ? Je ne lis pas le reste de la question parce qu'elle parlait de la campagne agricole qui ne concerne pas votre département. Je m'en arrête donc là. Merci beaucoup.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie cher collègue.

Madame la Ministre, vous avez la parole pour 15 minutes.

MADAME LA MINISTRE

Je vous remercie.

Monsieur le Président,
Messieurs les Ministres,
Honorables Députés,

Je me réjouis tout d'abord de mon premier passage ici à l'Assemblée nationale devant les représentants légitimes du peuple.

Monsieur le Président,

Cette XI^{ème} législature que vous entamez sur les chapeaux de roue est sans doute partie pour être l'une des meilleures tant les hommes et femmes qui composent cette prestigieuse Institution sont connus pour leur qualité intrinsèque et leur engagement pour la cause de la patrie. Tant la volonté de rupture de rénovation du fonctionnement du parlement est unanimement partagée. Tant la démocratie sénégalaise et la maturité des Institutions de la République ont atteint un niveau de développement, qui n'autorisent plus un recul quelconque. Je voudrais donc Monsieur le Président, vous exprimer à tous et à toutes, mes très chaleureuses félicitations pour votre brillante élection, mais aussi les ardentes prières pour une législature de paix, de progrès et de rayonnement, renforcés de cette Assemblée.

Je voudrais exprimer aux honorables députés ma détermination sans faille à conduire à bon port les destinées du département stratégique que Monsieur le Président de la République et Monsieur le Premier Ministre ont bien voulu me confier. La solidarité nationale et par extension le développement social, sont au cœur des préoccupations quotidiennes du peuple que vous avez l'insigne honneur de représenter, de défendre les intérêts et de trouver satisfaction à ses doléances. C'est ainsi que je compte impulser une nouvelle dynamique vigoureuse, réfléchie, concertée, partenariale, efficace et inéluctablement orientée vers la satisfaction des besoins des populations.

Pour ce faire, je compte sur le soutien et les conseils de l'ensemble des Députés qui sont par excellence les caisses de résonance des doléances du peuple.

Dans le même sillage, je serai entièrement disponible, attentive et engagée avec vous pour une gestion pro-active et participative de toutes les situations. Je voudrais enfin remercier l'honorable Iba

Der THIAM, auteur de la question orale posée au Gouvernement et relative aux vivres de soudure dans le monde paysan. Comme il vient de le prouver encore une fois, toujours égal à lui-même, l'honorable député Iba Der THIAM a le don de savoir tâter le pouls du peuple, d'en diagnostiquer les symptômes et naturellement de décliner les souffrances au Gouvernement qui doit leur trouver remède.

Monsieur le Président, le déroulement de la campagne agricole de 2006-2007 a été marqué par des faits saillants portant sur une perturbation climatique, un manque de fertilité des sols, une invasion parasitaire dont les incidences ont été relativement importantes. La combinaison de ces facteurs a conduit à des résultats mitigés, voir médiocres dans plusieurs localités. En effet, la pluviométrie de la dernière campagne agricole a été caractérisée par une installation normale, à précoce par endroits, mais son déroulement était surtout ponctué de pauses plus ou moins longues. Ces pauses ont intéressé le centre et l'est du pays à un stade déterminant du développement végétatif des cultures et des espèces fourragères.

A cela il faut ajouter un arrêt précoce des pluies survenu au cours de la phase terminale des cultures. La conjonction de ces facteurs avec la faible productivité de nos sols et le parasitisme noté au nord du pays a eu comme résultante une baisse globale de la production estimée à 30% pour les céréales et à 24% pour l'arachide. Ceci a eu pour conséquence l'installation d'une situation alimentaire précaire durant la saison sèche et qui a conduit mes services compétents à mener les enquêtes d'usage pour identifier les zones plus ou moins menacées par la soudure.

Ce travail nous a permis de constater qu'une soudure précoce dont l'envergure est variable selon les régions pourrait s'installer dans certaines localités. Il ne s'agit donc pas d'un phénomène général, mais notamment localisé dans les zones à risque alimentaire situées dans les départements de Gossas, Fatick, Kaffrine, Kaolack, Ranérou, Matam, Kanel, Diourbel, Mbacké, Bambey, Bakel, Thiès, Tivaoune, Mbour, Linguère et Kébémér. Les communautés rurales concernées sont répertoriées dans un document disponible auprès de mes services.

Dès que le Commissariat à la Sécurité Alimentaire m'a informée de cette situation en mi-juillet après ma prise de fonction, j'ai fait élaborer une étude sur la base des zones concernées, la quantité de riz adéquate, les frais d'approche et la durée d'assistance probable.

Une requête de crédits supplémentaires est introduite et en cours d'introduction au niveau du Gouvernement. Au demeurant Monsieur le Président, Honorables députés, en attendant que ces mesures exceptionnelles soient prises par le Gouvernement, mon département mène déjà avec le peu de moyens dont il dispose des actions de solidarité et d'assistance aux populations en détresse notamment celles victimes d'intempéries ou de catastrophes naturelles de grande envergure ; cela était le cas pour les sinistrés de Rufisque et de la région de Diourbel, Diakhao et Kaffrine qui sont programmés cette semaine. Je voudrais dans ce sillage signaler qu'à côté de cette situation préoccupante, nous sommes aussi appelés à couvrir l'assistance en vivres aux cérémonies religieuses dont certaines de grande envergure ont lieu durant cette période d'août à Septembre.

Enfin, en ce qui concerne les mesures prises pour une bonne organisation de la campagne agricole prochaine, sans doute mon collègue du Développement rural comme vient de le préciser le Président Iba Der THIAM, compétent dans ce domaine est mieux habilité pour apporter des réponses idoines. Pour ainsi dire Monsieur le Président, Honorables députés la mission de sécurité alimentaire est extrêmement vaste et complexe. Elle nécessite beaucoup de ressources budgétaires, matérielles et logistiques.

Elle est aussi caractérisée par l'imprévisibilité de certains phénomènes naturels qui requièrent l'intervention de l'Etat, alors que les ressources affectées au secteur sont quasiment stationnaires dans le budget de l'Etat. Il faudra donc nécessairement opérer des redressements pour que les stocks de sécurité plusieurs fois proclamés et réclamés soient enfin constitués.

Ces genres de stocks sont les seuls qui puissent nous autoriser à intervenir partout, à temps et en suffisance. Pour y arriver, je compte naturellement sur le soutien de cette Institution, sur sa sensibilité aux questions sociales, sur son plaidoyer pour que les moyens du secteur soient renforcés. En ce qui concerne mon département, une réflexion est entamée pour définir de nouvelles orientations stratégiques conformes à la volonté politique du Président de la République pour faire de la Solidarité nationale un levier du développement social et du développement social un tremplin pour la solidarité nationale.

Je vous remercie de votre aimable attention.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie Madame le Ministre.

Chers collègues, je vous donne lecture de la liste des orateurs avec leur temps de parole :

Iba Der THIAM	5 MN	: auteur de la question
Abdoulaye SENE		: 9mn
Aïssatou COULIBALY		: 3MN
Moustapha CISSE LO		: 8MN
Oumar Khassimou DIA		: 7MN
Moussa CISSE		: 9 MN
Abdou Khadim GUEYE		: 9MN

Le Président Iba Der THIAM a la parole.

- 3 -

Discussion Générale

MONSIEUR IBA DER THIAM

Madame la Ministre,

Je voudrais du fond du cœur vous remercier pour les propos si aimables que vous avez eu pour notre Parlement. Vous remercier aussi pour la disponibilité que vous avez décliné devant nous et le partenariat pro-actif que vous souhaitez sceller avec les membres du parlement. Je voudrais vous exprimer du fond du cœur nos vœux de succès et vous remercier pour l'exposé si clair, si précis que vous nous avez fait dans une concision qui montre la maîtrise que vous avez des problèmes dont vous avez la charge.

Je voudrais également vous remercier des informations que vous nous avez donné et qui nous permettent de comprendre qu'il ne s'agit pas d'un phénomène global mais d'un phénomène ponctuel, limité à un certain nombre de poches qui touchent des populations qui, malgré tout sont importantes et pour lesquelles il est prévu des interventions : la première à grande échelle et que vous préparez avec des moyens accrus, la deuxième immédiate, ponctuelle qui déjà s'opère dans des villes telles que Rufisque, Kaffrine et Diakhao. Mais cela dit je voudrais signaler que le monde paysan représente 65% de la population globale de notre pays, il représente aussi malheureusement la composante humaine la plus vulnérable de notre tissu social.

Depuis l'aube des temps cette situation dramatique, pénible est hélas demeurée, inchangée, permanente. immuable. Il en a découlé que le

monde rural a toujours été le siège par excellence de la pauvreté, le monde rural a toujours été le domaine de prédilection de la précarité, le symbole de la vie rudimentaire, le réceptacle de tous les manques existentiels des besoins essentiels et vitaux inassouvis, des désirs posés. Il n'est même pas exagéré de dire que le monde rural est le « **souffre douleur** » de toutes les frustrations, de toutes les privations alimentaires, de toutes agressions et variations, climatiques, économiques, environnementales, sociologique culturelles et pourtant il est le partenaire le plus loyal, le plus constant.

Le plus engagé, le plus fidèle de l'Etat, si bien qu'une question saute immédiatement aux lèvres : Pourquoi ? Au nom des paradigmes qui viennent d'être identifiés, aucun Gouvernement n'a jamais réussi à placer le monde rural en situation de vaincre sa vulnérabilité et sa précarité.

Les royaumes précoloniaux ont tous échoué sur cette question, les disettes, les famines, les épidémies, les ruptures de stocks, les exodes humains y étaient légion.

Le système colonial n'a pas fait mieux bien qu'il ait initié les greniers de réserve entre 1908 et 1910, ainsi que les sociétés indigènes de prévoyance. Les régimes post coloniaux eux non plus n'ont pas réussi à vaincre ce fléau malgré la création des SMDR, de l'OCAS, de l'ONCAD, de la SODEVA et autres ENCAR. Au bilan, chaque hivernage expose invariablement le monde rural à d'interminables et accablantes déconvenues.

Certes, des jalons importants ont été posés depuis l'alternance notamment, c'est le cas avec les douze milliards qui avaient été débloqués en 2001/2002 pour faire face au déficit pluviométrique et au 700 millions qui avaient été mobilisés pour les pluies de contre-saison.

C'est le cas des douze nouveaux milliards qui avaient été versés aux paysans en 2003, c'est le cas des 15 milliards destinés à renouveler le matériel agricole, c'est le cas des remises nombreuses de dettes et autres subventions accordées aux paysans insolvable du crédit agricole, aux riziculteurs de l'Anambée, aux cultivateurs de bananes ou à ceux de coton.

Mais toutes ces mesures, pour importantes qu'elles soient, n'ont malheureusement eu que de très faibles portées. Voilà pourquoi je voudrais madame le Ministre, que l'alternance s'assigne la mission élevée, l'ambition herculéenne que personne n'a jamais osé relever, d'éradiquer définitivement et totalement cette question lancinante, récurrente de la vulnérabilité et de la précarité, de la pauvreté je veux

dire du monde rural, par la libération pour de bon du paysan sénégalais de la peur du lendemain.
Je reviendrai pour compléter ma pensée sur cela.
Je vous remercie beaucoup.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, cher collègue.
Je passe la parole au Député Abdoulaye SENE pour 9 mn.
Le Député Abdoulaye SENE n'est pas là ?
Le suivant : c'est Madame le Député Aïssatou COULIBAY, vous avez la parole pour 3 minutes.

MADAME AÏSSATOU COULIBALY

(Intervention en wolof).

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, chère collègue.
La parole est à notre collègue Moustapha CISSE LO pour 8 minutes.

MONSIEUR MOUSTAPHA CISSE LO

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Monsieur le Président,
Madame, Monsieur les Ministres,
Mes Chers Collègues,
(Intervention en wolof)

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, cher collègue.
Je donne la parole à Oumar Khassimou DIA pour 7mn.

MONSIEUR OUMAR KHAASSIMOU DIA

Je vous remercie, Monsieur le Président.
Monsieur le Président,
Messieurs les Ministres,
Chers collègues,

Je voudrais d'abord féliciter les deux ministres, l'un pour la confiance renouvelée, l'autre pour la belle promotion.

Il y a une semaine exactement, je disais qu'il y a un problème en ce qui concerne la politique agricole qui n'en avait pas. Eh bien aujourd'hui, le débat soulevé en donne un exemple, mais avant de commencer, je voudrais féliciter chaleureusement le professeur Iba Der THIAM. Nous qui sommes de sa génération devons témoigner ici de sa compétence, de son dévouement à la cause de l'intérêt général, il n'a jamais varié depuis Senghor, en passant par Abdou DIOUF jusqu'à Abdoulaye WADE, nous témoignons nous qui sommes de sa génération.

Nous félicitons le professeur d'avoir soulevé ces problèmes avec quatre questions précises, malheureusement le morcellement des départements dans des entités uniques font que vous n'avez pas vu la dernière question.

La première question : c'est nous qui devons répondre à cette première question ! S'agit-il d'un phénomène général ou d'un phénomène localisé, c'est nous les députés qui devons répondre à cette question, ce n'est pas Madame la Ministre.

Nous qui sommes sur le terrain, tout le monde l'a dit ici surtout le député LO, le monde rural souffre, on ne parle pas de famine parce que nous connaissons le contenu du terme famine, mais il y a la disette, il y a des insuffisances partout du nord au sud, l'est, l'ouest et même dans les villes. Masquer cela, ce n'est pas être réaliste, on ne parle pas de désastre comme cela a été soulevé par certains partis d'opposition parce qu'il y a deux types de critique : la critique constructive et la critique destructive, nous sommes là pour une critique constructive. Le monde rural ne va pas bien, quand nous avons voté, moi personnellement, pour l'avènement de l'alternance, j'attendais mieux pour le monde rural où je suis né, issu et toute ma fonction, toute ma vie, c'est le monde rural.

Les attentes de l'alternance pour lesquelles je me suis battu, eh bien en ce qui concerne le monde rural, ces attentes n'ont pas été réussies, je le dis haut et fort. On nous dit que les engrais sont vendus à l'extérieur, pourquoi pas ? Quand les gens souffrent ils vendent les engrais et cela se répercutera sur la prochaine campagne, cela me rappelle les années 70 où il y avait le malaise paysan, heureusement nous n'en sommes pas là, les années 93 où également il y avait des disettes terribles, quand un jour dans un champ on nous disait : « il ne faut pas que les gens vendent les semences d'arachide », je rencontre un paysan sérieux et je lui demande, « pourquoi vous vendez des arachides, qu'est-ce que vous allez récolter ? » Il me répond en Wolof : « **dumë djiu sumë djiwu ci suuf si** », autrement dit il préfère vendre ses graines pour survivre avant de mourir avant les semences, nous n'en sommes pas là, je ne parle pas des gardiens du temple bleu qui à force de regarder le ciel bleu risquent de marcher sur les champs verts, qui n'acceptent pas certaines critiques,

je l'ai soulevé la dernière fois, j'ai essuyé quelques coups de foudre, je continuerai à me battre parce que je sais que ce n'est pas le chemin.

Une campagne agricole se prépare, le morcellement des vivres de soudure du développement rural ce n'est pas normal, c'est une entité. Un programme agricole comprend trois étapes qu'on le veuille ou non si on veut réussir : le programme agricole préparatoire, mars-avril-mai, avant les premières pluies dans le site Kédougou on doit mettre en place le programme agricole qui contribue à quoi ? Les intrants, engrais, pesticides, semences, le matériel agricole et l'évaluation des besoins en vivres de soudure compte tenu des résultats de la campagne précédente. Si on sait que la campagne comme la campagne passée n'est pas une campagne qui va permettre de réaliser une continuité dans les travaux des champs en ce moment on prévoit les vivres de soudure, ce n'est pas maintenant que l'on doit prévoir cela.

Et pendant l'hivernage, nous sommes le 8 août c'est la phase d'exécution du programme agricole.

Cette dernière question du professeur Iba Der, doit être revue. Pendant l'hivernage mai, juin, juillet, août c'est la phase d'exécution, c'est le travail, il n'y a pas d'organisation, là on a déjà programmé tout. Ensuite quand vous avez les mois d'octobre et Novembre, on prépare la campagne de commercialisation, on ne doit pas attendre comme c'est le cas souvent jusqu'au mois de février pour parler de commercialisation. De même que la quatrième question, Monsieur le Professeur, il faudrait la revoir. La revoir parce qu'on ne parle pas de réorganisation d'un programme agricole, d'une campagne agricole en pleine campagne c'est-à-dire au mois d'août. La campagne a trois phases et je viens de
les citer

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie. La parole est au collègue Moussa CISSE.

MONSIEUR MOUSSA CISSE

Monsieur le Président, je vous remercie.

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Ministres,
Mesdames, Messieurs les collaborateurs du Ministre,
Chers collègues,

Je voudrais tout d'abord souligner ce que je considère comme une anomalie. Je pense que ce soir le Ministre du Développement rural et de

l'Agriculture devrait être là. Parce que la question posée par Monsieur le député Iba Der Thiam vous interpelle en tant que Ministre chargé de la solidarité nationale mais interpelle également votre collègue du développement rural et de l'agriculture. Du fait que la question n'est pas adressée spécifiquement à un Ministre mais au gouvernement. Je pense que le gouvernement devrait prendre toutes les mesures nécessaires pour que les ministres concernés puissent être là et répondre à l'interpellation du député comme cela a été le cas ce matin avec le Ministre du commerce et son collègue de l'Elevage.

Ceci étant dit, je voudrais, Monsieur le Ministre, vous adresser mes sincères félicitations pour avoir bénéficié de la confiance de Monsieur le Président de la République, à vous et à votre collègue de l'Information et des Relations avec les Institutions.

Et je voudrais également saisir cette occasion pour remercier très sincèrement le Président Iba Der Thiam qui nous a encore aujourd'hui donné l'occasion de nous prononcer sur un problème très sérieux qui concerne 65 % de nos compatriotes.

Madame la Ministre, le monde rural ne mourra jamais de faim parce qu'avant de mourir de faim ils viendront envahir Dakar, ils viendront envahir Thiès, ils viendront envahir les grandes villes et vivre à côté de leurs frères et de leurs sœurs.

C'est dire que s'ils vivent dans des situations difficiles, il faudrait tenter des solutions pour leur permettre de continuer à vivre chez eux dans leurs maisons et dans leurs chambres. Sinon nous aurons à gérer d'autres problèmes beaucoup plus importants que des problèmes de cultures ou de distribution de vivres ou de soudure. Ils viendront à Dakar avec tout ce que cela peut engendrer comme problème de circulation, problèmes d'encombrements des rues, problèmes de salubrité et problèmes de sécurité. C'est pourquoi je pense que cette question devrait être étudiée très sérieusement et des solutions appropriées devraient y être apportées immédiatement. Vous avez dit que vous aviez pris un certain nombre de dispositions qui paraît-il ne suffisent pas pour faire face aux problèmes, que vous avez demandé d'autres moyens pour mieux faire face. Nous vous encourageons à faire vite puisque aujourd'hui si rien n'est fait, dans quelques mois, dans quelques semaines, la situation risque d'empirer.

Mais Madame la Ministre, je ne partage pas du tout votre diagnostic de la situation des sinistrés à l'intérieur du pays. Je pense que la situation est presque générale parce qu'il n'y a pas que le déficit pluviométrique qui a provoqué un sinistre, il y a aussi l'invasion des parasites quelque part.

Et en parlant de la vallée, je peux parler de l'invasion aviaire. Voilà un problème qui depuis deux ans empêche les producteurs de la vallée de dormir tranquilles et je vous dis que ce phénomène s'il n'est pas enrayé, ce n'est même pas la peine de mettre en place un quelconque programme de production céréalière.

L'invasion aviaire avait fait dans le passé l'objet d'une lutte concertée entre les Etats du CILSS dans le cadre de l'OCLALAV, l'organisation commune de lutte anti-aviaire et antiacridienne ; cette organisation ayant été supprimée, aujourd'hui chaque Etat devra faire face aux problèmes seul. Et les conditions écologiques devenues très favorables depuis la mise en place des barrages font que ces oiseaux sont devenus sédentaires et à mon avis, le Sénégal pris séparément n'arrivera pas à mener une lutte efficace contre ce fléau, c'est pourquoi nous sommes en train de collaborer avec la Mauritanie, mais même cette collaboration me paraît insuffisante. C'est vous dire que l'ampleur de l'invasion aviaire est d'une importance capitale et a créé dans le Nord un sinistre d'une très grande importance et c'est pourquoi je voudrais vous demander que cette zone soit également comprise dans les zones que vous avez citées comme zones sinistrées.

Madame la Ministre, je ne suis pas un adepte de la politique de distribution de vivres de soudure. Je suis pour que le Gouvernement mette en place un important programme de production céréalière et c'est cela qui va permettre aux producteurs sénégalais de produire assez pour se nourrir et de produire assez pour nourrir le Sénégal.

Je pense que tous les moyens qui sont déployés depuis l'alternance auraient pu nous permettre d'arriver aujourd'hui à une autosuffisance alimentaire si la mise en œuvre de ces programmes n'avaient pas connu quelque part des difficultés. Mais il faut avouer qu'il y a eu des problèmes qui ont fait que les moyens importants dégagés par l'Etat n'ont pas pu nous permettre d'atteindre les objectifs que nous nous étions fixés.

Madame la Ministre, je pense qu'il faudrait que l'Etat mette l'accent sur la culture du riz, sur la culture du mil, sur la culture du maïs et que ce programme puisse être suivi très sérieusement pour que nous puissions obtenir les résultats escomptés. Si cela est fait, nous pourrons nous permettre, nous pourrons en tous cas éviter en plein hivernage de parler de vivres de soudure et de secours parce qu'en fait, le producteur qui va en campagne, s'il ne mange pas bien, s'il a faim, il ne peut pas travailler correctement et le premier facteur de production c'est la force physique. Donc nous estimons qu'aujourd'hui il y a nécessité d'apporter une assistance au monde rural pour lui permettre de faire face à cette situation difficile. Madame la Ministre, je vais aussi poser un certain nombre de questions. L'année dernière, les riziculteurs de la vallée,

notamment ceux du département de Dagana avaient vendu à l'Etat du Sénégal 1500 tonnes de riz dans le cadre de votre stock de sécurité alimentaire. Le mois d'août 2006, nous sommes en août 2007 cette facture n'est jusqu'ici pas payée et cela pose problème parce que ces producteurs qui ont vendu leur riz à l'Etat, c'est avec cette facture qu'ils vont payer la banque pour pouvoir bénéficier d'un autre crédit pour aller en campagne. Aujourd'hui, la banque a tout simplement refusé de renouveler le crédit parce que ces paysans-là lui doivent de l'argent. Je voudrais savoir où est-ce que vous en êtes avec le paiement de cette facture et pourquoi on est resté un an sans avoir payé ? Et à cela s'est ajouté qu'on leur réclame des taxes au niveau du trésor, 2 %. Cela fait 10 millions de manque à gagner sur la facture. C'est important pour les paysans. Madame la Ministre, je voudrais que dans l'avenir, ces choses-là puissent être étudiées très sérieusement et que les paysans puissent être payés surtout qu'il s'agit de l'Etat, il ne s'agit pas de particuliers, mais de l'Etat.

Je vous remercie, Monsieur le Président.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, mon cher collègue.

La parole est à notre collègue Abdou Khadim GUEYE pour 9 minutes.

MONSIEUR ABDOU KHADIM GUEYE

Merci, Monsieur le Président.

Madame la Ministre,

Nous vous félicitons de votre nomination. En fait, je pense, bien que la dernière question du Professeur Iba Der THIAM s'adressait au Ministre de l'Agriculture, vous avez démontré dès le départ dans votre exposé que les questions agricoles et de sécurité alimentaire sont étroitement liées. Puisque vous avez énuméré des raisons qui sont les causes du besoin du secours aux paysans aujourd'hui telles que la baisse de la production céréalière en particulier du mil, l'invasion aviaire au nord. Mais on observe aussi d'autres phénomènes qui aggravent cette baisse de production.

De plus en plus la demande de mil est extrêmement forte en milieu urbain et cette demande est encore accélérée par un début d'industrialisation notamment dans le domaine de l'emballage qui fait que la qualité est plus appréciée parce que c'est beaucoup plus prudent d'acheter le mil etc. Donc cette demande très forte aux mois de décembre-janvier fait que les paysans ont de plus en plus tendance à ne pas garder beaucoup de stocks dans les greniers en préférant l'argent.

Donc les paysans écoulent le mil pratiquement aux mois de décembre-janvier particulièrement si les campagnes de commercialisation des cultures de rente ne sont pas précoces, si elles ne démarrent pas vite, c'est très souvent le cas. Il y a également un autre aspect qui, aujourd'hui, est une cause de cette soudure : c'est le retard des pluies, qui fait que les paysans sont confrontés à deux problèmes, je pense qu'on l'a déjà dit ici : il y a le besoin de nourrir la famille, mais il y a aussi le besoin de nourrir le bétail, donc toutes les ressources sont partagées entre le bétail et la famille si bien que ces ressources ont tendance à être nulles très rapidement. Qu'est-ce qu'on observe donc ainsi ? Vous savez que principalement aujourd'hui, le riz on en consomme beaucoup avec l'exode rural, mais il a de cela des décennies, notre consommation de base dans 80% du pays c'était le mil et nous avons quand même encore gardé ces habitudes-là.

Or on a beaucoup tendance à parler des prix aux producteurs en ce qui concerne par exemple l'arachide et on ne se rend pas compte que le mil est devenu non seulement aussi rémunérateur que l'arachide sinon plus mais constitue pour nous une garantie de sécurité alimentaire importante.

Donc la même importance accordée à ces cultures de rente doit être accordée également aujourd'hui à ces cultures céréalières.

L'exemple qu'on peut donner c'est que présentement, dans beaucoup de zones du Sénégal particulièrement à Dakar, le mil coûte aujourd'hui plus cher que le riz : 20%, 30%, les femmes qui l'achètent peuvent en témoigner. Cela prouve deux choses : que l'offre est devenue très faible, et que dans les zones que vous avez délimitées aujourd'hui et qui sont dans le besoin, dans très peu de temps les stocks seront en train de s'épuiser parce que l'offre, on l'observe est très faible. Ce qui montre qu'il n'y a pratiquement plus de mil en brousse, donc le phénomène va s'élargir c'est-à-dire qu'aujourd'hui tout isolé qu'il soit, il va s'élargir en Août-Septembre avec le retard des pluies.

Donc une combinaison entre le phénomène qui s'élargit, la rupture des stocks et l'arrivée tardive des récoltes parce que comme les pluies ont démarré en Août pratiquement, cela veut dire que les premières récoltes vont être attendues en Octobre. Donc il y a une conjugaison de ces phénomènes qui fait qu'au mois de Septembre on risque véritablement de voir une situation extrêmement difficile en milieu rural, très difficile. Donc ce sont des cas peut-être isolés aujourd'hui. Encore

que « isolés », vous avez donné presque le tiers du territoire, mais avec ces deux phénomènes on risque de passer peut-être au deux tiers, sinon à 80% du territoire rural d'ici le mois de Septembre.

Ce qui nécessite donc à notre avis de penser très vite à des solutions beaucoup plus hardies, notamment en ce qui concerne ce fonds de sécurité, pour voir comment le doter très rapidement et faire vraiment des gestes, ne serait-ce que des gestes, mais les plus étendus possibles. Maintenant le problème est de savoir s'il faut continuer à traiter le problème de la soudure de manière isolée, c'est-à-dire attendre chaque année, parce que notre collègue a démontré qu'il y a 20, 30 ans quand il était lui-même au pouvoir, il y avait aussi ces problèmes de soudure. Donc est-ce qu'il faut continuer de le traiter de manière séparée, auquel cas il faut quand même mettre en place une stratégie permanente, ne pas attendre qu'il y ait des problèmes de déficit pluviométrique mais dire que l'on met en place un fonds de soudure permanent qui est alimenté. Qu'il y ait soudure ou non, on l'alimente en attendant, ou en même temps favoriser en milieu rural une organisation beaucoup plus efficace d'autonomie des paysans par le biais peut-être d'une mutuelle alimentaire.

On assiste à des mutuelles de santé, on assiste à des mutuelles pour faire de l'habitat pourquoi ne pas aussi envisager en milieu rural encourager et promouvoir des mutuelles alimentaires ? Ou alors est-ce qu'il faut considérer que le problème de soudure doit être intégré dans les problèmes agricoles de manière globale et que forcément autant les intrants ont besoin d'être subventionnés, autant à la récolte on doit subventionner les prix aux producteurs, autant aussi il faut penser subventionner les céréales au mois d'Août etc. ?

On dépense 15 milliards peut-être même plus entre la subvention par exemple en ce qui concerne l'arachide, la subvention pour acheter le produit et la subvention pour donner les semences, on en dépense peut-être autant pour d'autres facteurs, pour le matériel agricole. Est-ce qu'il ne faut pas dire désormais l'axe soudure est partie intégrante de l'ensemble de ces subventions-là est-ce qu'il ne faut pas faire un guichet unique et chaque année faire un arbitrage par rapport à la situation et dire de manière systématique qu'il y a une subvention qui va aussi à la soudure de manière à faire un partage équitable ?

Parce que si on leur donne les intrants comme on l'a dit tout à l'heure et qu'ils n'ont pas de quoi vivre, immédiatement la plupart d'entre eux vendent les intrants. S'ils produisent, l'Etat subventionne, souvent on dit que les opérateurs ne payent pas le prix aux producteurs donc ils n'y trouvent également pas l'intérêt qu'il faut, donc est-ce qu'il ne faut pas arriver à un arbitrage où à la fois chaque axe de la production, à savoir

les intrants, la force de production qui est le fait que le paysan puisse manger correctement pour produire, à savoir la commercialisation, que tous ces axes-là soient pris en compte dans le cadre d'une politique de soutien à la production, de subvention des principaux facteurs de production. Je crois que ce serait un axe de réflexion qu'il faut approfondir, mais d'ores et déjà je pense que la situation comme on l'a décrite est assez difficile il faut le reconnaître. En milieu urbain déjà tout le monde sait que c'est très compliqué et dans la perspective toujours de l'augmentation de ces denrées de première nécessité dont on parle dans les années à venir, parce que... **(Fin du temps de parole)**.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, cher collègue. C'était le dernier intervenant. Madame la Ministre, vous avez la parole pour 20mn.

MADAME LA MINISTRE

Merci, Monsieur le Président.

Je veux d'abord remercier le Professeur Iba Der THIAM avec qui je partage entièrement son analyse de tout à l'heure.

Monsieur le Président, vous avez insisté sur le fait qu'aucun Gouvernement n'a réussi à placer le monde rural en situation de non-vulnérabilité. Je partage entièrement cette analyse de l'honorable député Iba Der THIAM sur la situation de vulnérabilité du monde rural, sur les efforts consentis par le Gouvernement pour venir en aide aux paysans à chaque fois que de besoin. A mon avis, il faut établir un plan d'action durable. Beaucoup d'études sont en train de s'améliorer à tous les niveaux : national et international.

Je peux vous le confirmer parce que j'ai assisté récemment à un sommet international à l'UNESCO sur le programme « must » par rapport à plus de 84 pays. A notre niveau, dans le département où je viens d'arriver, un plan décennal est établi pour suivre une nouvelle politique de développement durable. L'assistance, résout les problèmes immédiats, mais on revient toujours au même problème dès le lendemain. Donc je pense qu'il faut y remédier d'une autre manière.

J'en reviens à la question de l'Honorable député Madame Aïssatou COULIBALY, ... **(Intervention en Wolof)**.

Honorable Député Oumar Khassimou DIA, je vous remercie pour votre question de politique agricole, pour le rappel d'ordre météorologique sur la manière de préparer la campagne agricole. La même démarche

météorologique, fécondée par les apports innovants et pertinents de Monsieur le Président de la République et du Gouvernement actuel est sans doute mise en œuvre par les départements concernés.

Mais simplement, comme je viens de le dire à tous les autres députés, il me serait difficile de répondre à toutes ces questions qui dépendent du secteur agricole compte tenu du fait que mon département c'est vraiment la solidarité nationale et le développement durable des paysans.

Je connais toutes les contraintes évidemment, enfin je le suppose, j'essaie de creuser au maximum, de travailler avec les collègues. On n'a pas eu le temps d'avoir beaucoup de séances ensemble vu le temps, mais je pense que ce sont des solutions qu'on est en train de chercher et j'aimerais ne pas répondre à leur place personnellement parce que ce n'est pas à moi de le faire et je m'en excuse vivement j'aurais souhaité avoir des réponses beaucoup plus précises par rapport à cela. Je vais faire part au Ministre du développement rural de ces préoccupations, cela je peux vous le promettre. Je transmettrai toutes les doléances qui me seront soumises ici à mes autres collègues.

Pour le député Moussa CISSE, je vous remercie pour vos félicitations, vous avez surtout sonné l'alerte en disant qu'il faut faire vite avant que la situation n'empire, une situation presque générale de la zone nord. Vous avez aussi dit que l'exode rurale pourrait s'aggraver évidemment si la situation ne change pas dans les communautés rurales je l'approuve fort bien et cela fait partie de ma politique : limiter l'exode rurale, limiter la mendicité et lutter contre la traite des enfants de la rue.

Donc bien évidemment notre souhait, c'est de trouver des solutions durables afin que ces paysans chez eux arrivent à subvenir à leurs problèmes quotidiens.

La question est très sensible, les dispositions idoines seront prises dans les meilleurs délais. La prise en compte de la zone nord, prendre les remarques des députés évoquées dans votre réponse, les services techniques affineront les études dans la vallée pour proposer les mesures à prendre.

Concernant les problèmes de la facture des 1500 tonnes de la vallée, lors du conseil interministériel préparatoire de la campagne agricole, le Gouvernement a étudié la question pour un traitement diligent, mon Collègue du Développement Rural et de l'Agriculture est en train de trouver des solutions avec le Ministère de Budget. Je m'excuse Honorable député Moussa CISSE du fait que le problème de règlement de ces factures dure depuis deux ans, je pense que mes prédécesseurs, je ne peux même pas dire mes prédécesseurs parce que cela concerne le Ministère de l'Agriculture en partie, sont en train de trouver les

solutions avec le Gouvernement actuel des discussions ont déjà été entamées et le Ministère du Budget est en train de trouver des solutions. Ce sont des questions qui ne concernent vraiment pas mon département, j'essaie de faire le maximum pour une collaboration plus étroite avec Messieurs les honorables députés pour qui j'ai beaucoup de respect.

Pour l'honorable député Abdou Khadim GUEYE, toutes mes félicitations pour votre élection à cette législature. La mise en place de subvention de fonds de soudure, les questions de subventions agricoles, on revient encore à l'agriculture, je n'ai vraiment pas de chance, font l'objet de vives polémiques au plan international, notamment à l'OMC. Toutefois l'option préconisée au Sénégal est plutôt de mettre en place un important stock de sécurité et d'urgence. C'est cela qui se fait dans la sous-région, comme au Niger : 110.000 tonnes de céréales, au Mali, au Burkina-Faso, en Mauritanie etc.

Mon Département va élaborer un dossier dans le sens de la mise en place d'un stock annuel de sécurité d'au moins 50 000 tonnes, en tout cas c'est notre souhait. Nous sommes en train de trouver des solutions, beaucoup plus hardies que tout ce que l'on a déjà fait jusqu'ici. Nous espérons un jour pouvoir régler à 100 % les difficultés que rencontrent les pays.

Je vous remercie de votre aimable attention.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie.

La parole est à notre collègue IBA DER THIAM pour encore 3mn.

MONSIEUR IBA DER THIAM

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Madame le Ministre, je voudrais vous féliciter pour les réponses que vous avez apportées, mais encore une fois m'excuser du fait qu'il y a eu cette question de l'agriculture qui ne fait pas partie de votre domaine sur laquelle d'ailleurs vous vous êtes bien sortie et je tiens à vous féliciter.

A la vérité, c'est une proposition que je veux faire. Pour moi, je pense qu'il faudrait que l'alternance s'assigne la mission élevée, l'ambition herculéenne que personne n'a jamais osé relever d'éradiquer définitivement et totalement cette question lancinante de la vulnérabilité, de la précarité, de la pauvreté du monde paysan par la libération pour de bon du paysan sénégalais, de la peur du lendemain en lui assurant des

revenus stables et suffisants par la mise en place de stratégies neuves, pugnaces, permanentes, audacieuses, globales et révolutionnaires parce que de rupture systématique, totale et durable, qui soit une stratégie de prévention, de suivie, d'initiative originale, l'avènement irréversible d'un nouveau printemps du monde rural. Car s'il y a des domaines où comme le disait Mendès France dans cette démission du Général De Gaulle le 6 juin 1946 : «toute demie mesure équivaut à une contre-mesure», je pense que cette question en fait partie.

Que le Président Abdoulaye WADE prenne cette affaire en question en s'assignant comme chantier de son nouveau mandat l'obligation de libérer le monde paysan de la peur du lendemain, de la vulnérabilité, de la précarité ainsi que de la pauvreté.

Je pense que si ce programme fait l'objet de réflexion collective, en se fondant sur les idées originales qu'ont lancé ici des spécialistes comme Oumar Khassimou Dia, ancien Ministre de l'Agriculture qui lui-même a été conseiller du Premier Ministre pendant de longues années et qui est un des agronomes les plus experts en la matière, quelqu'un comme Khadim Guèye, comme Moussa Sy et tant d'autres, je pense que si nous organisons une réflexion nationale sur cela, il doit être possible de trouver un moyen qui nous permette enfin de vous donner les moyens dont vous aurez besoin pour que vous puissiez aider les paysans chaque fois qu'ils en auront besoin de sorte que définitivement le paysan n'ait plus la peur du lendemain.

Je voudrais encore vous féliciter de la façon dont vous nous avez apporté tous les éclaircissements et vous souhaiter plein succès dans vos nouvelles fonctions.
Merci du fond du cœur.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, Professeur.
La parole est à Madame la Ministre pour 5mn.

MADAME LA MINISTRE

Merci, Monsieur le Président.

Je m'excuse encore une fois auprès des honorables députés de ne pas pouvoir répondre à toutes les questions surtout concernant l'agriculture et la vie des paysans.

Mais je tacherai de m'y intéresser au maximum.

Enfin, je voudrais pour ma part, Monsieur le Président remercier tous les honorables députés et membres du parlement et également vous féliciter Monsieur le Président, pour l'efficacité avec laquelle vous avez conduit les débats de cette présente session.
Je vous remercie de votre aimable attention.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, Madame la Ministre.
La séance est suspendue pour 3 minutes le temps d'installer le Ministre de l'Energie pour la prochaine question.
Merci encore une fois, Madame la Ministre

- 4 -

Suspension de la séance

III – Ministère de l'Energie

-1-

Membres du Gouvernement présents

Sout au banc du Gouvernement :

Monsieur Samuel Ameth SARR, Ministre de l'Energie ;

Monsieur Bacar Dia, Ministre de l'Information et des Relations avec les Institutions, Porte-parole du Gouvernement.

-2-

Reprise de la séance

MONSIEUR LE PRESIDENT

Mesdames, Messieurs, la séance est reprise.
L'ordre du jour appelle l'examen de la question orale posée au Gouvernement par Madame le Député NDEYE FATOU TOURE et relative aux délestages intempestifs, durables et à la couverture totale en électricité du Sénégal, zones urbaines et rurales.

Avant de donner la parole à Madame le Député, permettez-nous chers collègues, au nom du Président de l'Assemblée nationale et au nom de l'ensemble des députés ici présents, de dire des mots de félicitation à l'endroit de Monsieur le Ministre de l'Energie pour la confiance

renouvelée du chef de l'Etat, pour la confiance placée en lui aussi par le Chef du Gouvernement à la tête de cet important département.

Nous vous souhaitons plein succès dans votre mission et nous ne doutons pas de votre engagement, de votre professionnalisme et de votre ardente volonté de travailler de façon inlassable à l'atteinte des objectifs que le Gouvernement du Sénégal s'est assigné dans ce domaine stratégique de maîtrise de notre politique énergétique.

Permettez-moi également d'associer à ces félicitations, le Ministre de l'Information, tout à l'heure, j'ai manqué de le faire au cours de l'audience précédente, la confiance renouvelée du Chef de l'Etat est la preuve de votre engagement personnel dans la lutte pour la réalisation des nobles ambitions que le Président WADE et son Gouvernement nourrissent pour le Sénégal et pour l'Afrique. Pleins succès à vous aussi dans votre mission exaltante.

Ceci dit, chère Collègue,

Madame NDEYE FATOU TOURE vous avez la parole pour donner lecture de votre question. Vous avez 3 minutes.

MADAME NDEYE FATOU TOURE

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Messieurs les ministres, bonsoir.

La crise énergétique qui sévit gravement dans notre pays affecte sans nul doute notre économie nationale et l'ensemble de ses acteurs. En effet, les populations sénégalaises et les entreprises subissent quotidiennement les inconvénients majeurs de cette crise qui sévit, et en particulier se manifeste du moins, à travers des coupures d'électricité intempestives répétées et de longue durée, ce qui constitue un réel obstacle à la production dans tous les secteurs d'activités du pays.

Il y a lieu de vous adresser Monsieur le Ministre de l'Energie, la présente pour vous soumettre les interrogations ci-après.

Tout d'abord la Représentation nationale et surtout votre interlocutrice voudraient savoir avec le peuple sénégalais à quand la fin des délestages ? Deuxième interrogation : à quand la couverture totale du pays en électricité ? C'est-à-dire une électrification des zones urbaines et rurales et ceci selon quelle modalité, Monsieur le Ministre ? Voilà la question que nous vous soumettons relativement aux délestages. Je vous remercie de votre réponse.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie. Monsieur le Ministre, vous avez la parole pour 15 minutes.

MONSIEUR LE MINISTRE

Merci Monsieur le Président. Je dois vous remercier pour les mots chaleureux que vous venez d'adresser à notre égard. Venant de vous cela ne m'étonne pas, car j'ai beaucoup cheminé avec vous et je connais votre amitié pour moi.

Monsieur le Président de l'Assemblée,
Monsieur le Ministre,
Honorables Députés,

C'est avec un réel plaisir et un profond sens du devoir que je me présente devant vous pour vous répondre et répondre à la question posée au Gouvernement par l'honorable député Ndèye Fatou TOURE. Monsieur le Président, la question est relative à des sujets d'actualité qui intéressent toute la population. Il s'agit des perturbations notées dans la distribution de l'énergie électrique et la problématique de l'accès à l'électricité pour tous et partout sur le territoire national. Je ne peux manquer de me réjouir de l'intérêt que votre auguste Assemblée porte ainsi au secteur de l'Energie en général, à l'électricité en particulier et de l'opportunité Monsieur le Président que vous me donnez aujourd'hui, de m'adresser au représentant du peuple que vous êtes à la faveur de cette question orale.

Mesdames et Messieurs les Députés,
Honorables Députés,

Je dois d'emblée Madame, souligner que le Sénégal, à l'instar des autres pays de l'Afrique, s'est trouvé confronté à une crise énergétique sans précédent suite à la faible hydro-électricité observée par le remplissage du barrage de Manantali, à la flambée des prix des produits pétroliers et surtout, au retard d'investissement dans le sous-secteur de l'électricité qui trouve son origine dans les années 80-90.

Fort heureusement, honorables députés, des mesures appropriées ont été prises pour faire face à cette situation.

En effet, dans la définition de la politique énergétique, le Président de la République met la priorité sur le développement du secteur de l'électricité et notamment, sur l'amélioration des capacités de production. L'objectif majeur étant d'élargir l'accès des populations à l'électricité et s'assurer de son approvisionnement dans les meilleures conditions et

surtout au moindre coût. Pour les ménages et les grands secteurs de cette économie

Cette vision stratégique Madame, repose sur le fait que sans développement du secteur de l'électricité, il est illusoire de penser atteindre les objectifs de croissance économique et d'éradication de la pauvreté. Vous savez Madame, matérialiser une telle vision nécessite un délai conséquent de maturation eu égard à l'état de la SENELEC en 2000 caractérisait par une situation financière dès plus préoccupante et les infrastructures de production, de transport et de distribution vétustes inadaptées héritées de beaucoup de décisions précédentes et surtout que la privatisation n'a pas améliorée.

Ce lourd passif combiné à un contexte macro-économique mondiale marqué par la flambée du cours du baril a engendré une dégradation de la situation technique et financière de la SENELEC avec des perturbations récurrentes dans la distribution de l'énergie occasionnant parfois des moments, je le constate difficiles pour les ménages et les entreprises. Malgré toutes les mesures d'anticipation prises depuis déjà 2004 sur instruction de Monsieur le Président de la République telles que la location de groupes, d'un central de 60 méga watt entre 2005 et 2006 et seront poursuivis par l'OMVS au bénéfice de ses trois membres. La mise en œuvre d'un programme d'investissement de 174 milliards entre 2004 et 2007 qui devait permettre de satisfaire la demande en énergie jusqu'à l'arrivée des grandes centrales. Malheureusement, Mesdames, Messieurs, Honorables députés, les événements hors du contrôle de la SENELEC ont plongé notre pays dans une spirale de délestages durant ces derniers mois, il s'agit de l'indisponibilité répétitive de la centrale de production indépendante GTI par manque de combustible, le retard de la mise en place de la centrale de production de Kounoune I.

Cette mise en service qui était prévue depuis Juin 2006 n'est toujours pas effective avec bien sûr comme conséquence des délestages et des surcoûts importants dans les dépenses d'exploitation. La hausse sans précédent des cours mondiaux, des prix des produits pétroliers...

MONSIEUR LE PRESIDENT

S'il vous plait Monsieur le Ministre pouvez-vous vous éloigner un peu du micro ?

MONSIEUR LE MINISTRE

Désolé j'espère que ce n'est pas l'électricité qui a mis hors d'usage vos appareils.

Ainsi Monsieur le Président, entre 2005 et 2006 le prix de la tonne du fuel est passé de 82.000 francs à 199.000 francs, soit une hausse de 142% ce qui a entraîné une augmentation des coûts de revient du kilowatt/heure et qui n'est pas totalement supportée par les tarifs. La détérioration des relations commerciales entre la SENELEC et les sociétés pétrolières, les fournisseurs de produits pétroliers a longtemps obligé la SENELEC à payer au comptant ses besoins en combustibles pendant qu'elle traversait la crise.

Monsieur le Président, Honorables députés, il y a bien sûr la réduction des quantités d'énergie en provenance de Manantali, suite bien sûr comme tout le monde peut le constater une mauvaise pluviométrie enregistrée durant ces trois dernières années. Monsieur le Président, Honorables députés, afin de corriger ses dysfonctionnements, j'ai dès ma prise de fonction convoqué une rencontre entre les différents acteurs SENELEC, pétroliers et bailleurs de fonds. A cette occasion nous avons pu trouver une solution réaliste à l'épineuse question de l'approvisionnement en combustibles de la centrale de GTI et nous continuerons de nous employer à rétablir un meilleur climat entre les différentes parties. Ensuite je me suis rendu sur le site de Kounoune Power et donné des instructions à SENELEC de continuer d'appuyer ce producteur indépendant dans l'achèvement de sa centrale et de mettre à sa disposition le combustible nécessaire pour son fonctionnement. Cette centrale produit aujourd'hui 60% de sa capacité et devrait fonctionner à 100% d'ici la fin du mois d'Août. De plus, les relations commerciales entre la SENELEC et ces sociétés pétrolières se sont améliorées et à la faveur de l'augmentation de capital et de grandes garanties données par le Gouvernement pour permettre la disponibilité du combustible nécessaire au fonctionnement des centrales de production. Toujours dans la panoplie des mesures correctives et pour palier le déficit pluviométrique l'OMVS a mis 40 mégawatts au mois de Mars et toujours ils vont rajouter fin Août 40 mégawatts pour soulager les trois pays qui disposeront de 26 mégawatt chacun au total. Et bien sûr Monsieur le Président nous continuons à travailler activement, sur instruction de Monsieur le Président de la République sur les grands projets de Félou et de Guina de même, notre pays continuera à travailler sur les projets de l'OMVS que sont Samangalou et Kaleta et toutes les interconnexions de **West african power pool**.

Mesdames, Messieurs, Honorables Députés,

Le Gouvernement, sur instruction de Monsieur le Président de la République a enclenché une politique de rupture en continuant de soutenir la SENELEC pour sa recapitalisation. Ainsi Monsieur le Président, Honorables Députés, nous allons mettre 65 milliards à la disposition de la SENELEC les 40 sont déjà disponibles et dont 20 sont

déjà dans les comptes, en plus des autres mesures nécessaires pour sa restructuration financière. Cette décision vient compléter les mesures d'urgence qu'on a déjà prises.

Monsieur le Président, Honorables Députés depuis le mois de mai pour permettre à la SENELEC de pouvoir acheter son combustible dans les meilleures conditions et pour approvisionner correctement ses centrales. On a mis 10 milliards de FCFA plus une garantie de 12 milliards pour faire bénéficier à la SENELEC d'un paiement de ses factures à 60 jours. De plus, la sécurisation de l'approvisionnement en produits pétroliers pour un fonctionnement continu des unités de production, cela grâce à un financement obtenu de la BID par la Président de la République, c'est 17 milliards Revolving par trimestre, soit 70 milliards. Afin, Mesdames et Messieurs, Honorables Députés, de consolider les acquis du Gouvernement, on s'investit dans la diversification des sources de production pour sortir comme vous pouvez le remarquer, des contraintes du pétrole par le développement du biocarburant, de la filière de charbon et aussi de l'hydro électricité sur le plan sous-régional.

Mesdames, Messieurs, Honorables Députés,

Un programme d'investissements de 520 milliards sur la période 2007-2012 sera mis en œuvre sur instruction de Monsieur le Président de la République dans le but d'accroître la capacité de production de plus de 600 mégawatts et surtout de moderniser les réseaux de transport et de distribution vétustes que nous avons trouvés en arrivant en l'an 2000.

Après (**inaudible**) mégawatts ont été mises en service depuis 2000, l'extension de la centrale du cap des biches je vous le rappelle, de 30 mégawatts la centrale de Bel-Air de 60 mégawatts et bien sûr la centrale de Kounoune en plus de l'interconnexion au réseau de la SENELEC, par Manantali.

Ce qui apporté la capacité de production de 350 mégawatt en 2000 avec des installations dont la moitié avait plus de 20 ans d'âge, à plus de 550 mégawatts actuellement.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Honorables Députés,

Parmi les projets à réaliser sur les 520 milliards aujourd'hui, il y a la centrale de 60 mégawatts qui était initialement prévue à Kounoune² qui a été déplacée à Kahone à côté de Kaolack.

D'autre part, nous sommes sur le point de lancer une centrale de 130 mégawatts ou de deux fois 70, avec la Banque Mondiale, l'AFD, la BOAD, la BID pour, qu'au cours du dernier trimestre de 2009 on ait cette centrale.

Les autres centrales sont des centrales à charbon, l'appel d'offres va être lancé demain pour le 125 mégawatts, et nous allons nous atteler à faire 375 mégawatts à partir de 2010, et bien sûr, on ne peut pas y échapper, les centrales fonctionnant avec la biomasse, le biocarburant pour l'année 2008.

Madame, la bande de Dakar sera aussi réalisée pour 2009 pour sécuriser l'alimentation de la ville de Dakar.

Mesdames et Messieurs,
Honorables Députés,

Pour ce qui concerne l'élargissement de l'accès à l'électricité aux populations rurales, les investissements réalisés, d'un montant total de 54 milliards de francs, dont 20 milliards ont été financés sur le budget de l'Etat ont permis de porter le taux d'électrification rurale de 6% en 2000, à près de 16% en 2007.

Dans les zones urbaines le taux d'électrification a évolué de 58% en 2000, à 77% en 2007.

Et sur la période 2012, le Gouvernement du Sénégal vise la réalisation à terme, d'un taux d'électrification rurale à plus de 50% en milieu rural. Ce sera l'accès à un service d'électricité pour environ 263.000 nouveaux ménages à qui s'ajoutent les 102.000 ménages disposant de l'électricité en 2007.

Dans cette perspective, je peux vous confirmer que tous les chefs-lieux de communauté rurale, devront être électrifiés avant la fin de l'année 2007. Le besoin global de financement permettant d'atteindre cet objectif est estimé à 238 milliards de francs CFA. Le financement déjà mobilisé, ou en cours de mobilisation est de 80 milliards.

A ces ressources devraient s'ajouter à court terme d'autres financements en cours de négociation pour un montant attendu de 24 milliards.

Nous devons en plus des ressources, mettre à la disposition de l'ASER un complément de financement de 158 milliards entre 2007 et 2012 soit en moyenne, 32 milliards par an sur le budget. C'est le lieu ici, de solliciter tout l'appui et le soutien des honorables représentants du peuple que vous êtes, pour la mise à disposition de ces ressources nécessaires.

Monsieur le Président, j'ai été trop long? Je n' ai pas assez de temps
Monsieur le Président.

-3-

Discussion générale

MONSIEUR LE PRESIDENT

Bon, vous aurez l'occasion de revenir sur votre exposé déjà assez exhaustif et assez fouillé qui donne bien une bonne base de débats.
Donc, je vous remercie, Monsieur le Ministre.
Chers collègues, je vous donne lecture de la liste des orateurs avec leur temps de parole :

Notre collègue Ndèye Fatou TOURE, auteur de la question pour 5mn.

Fatou Youssouf AIDARA	5 mn
Abdou Khadim GUEYE	5 mn
Cheikh Mamadou Abiboulaye DIEYE	3 mn
Seydou DIOUF	5 mn
Mbaye NIANG	4 mn
Abdoulaye NDOUR	5 mn
Aïssatou Coulibaly	4 mn
Moustapha Cissé LO	5 mn
Ousmane Sow Huchard	4 mn
Chérif El Waly DIOP	5 mn
Maguatte KAMARA	3 mn
Doudou WADE	5 mn

Je passe la parole à notre collègue Ndèye Fatou TOURE.

MADAME NDEYE FATOU TOURE

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Je remercie, Monsieur le Ministre pour les réponses qui nous ont été apportées. Ces réponses pour l'essentiel sont articulées autour de l'amélioration de l'approvisionnement en combustibles pétroliers.

Cela veut dire que ces réponses manifestent à n'en plus douter le choix et l'option du Gouvernement tourné vers les combustibles pétroliers. Or, nous savons que nous sommes un Pays Pauvre Très Endetté qui ne peut pas articuler une politique dans le sous-secteur de l'électricité autour justement de cette seule source d'énergie.

Il a été fait état certes de l'hydro électricité, vous nous avez parlé de Manantali, et parlant de Manantali, nous savons que pour le moment, ce sont 35 mégawatts environ qui sont produits par Manantali, mais l'objectif est de 66 mégawatts, étant donné qu'effectivement, il y a des problèmes d'eau, de pluviométrie comme vous l'avez dit, soit au total, 66 à 67 mégawatts attendues globalement de Manantali.

Nous savons également que la Sénélec, sur installation propre, en terme de puissance produit avec une partie du matériel très vétuste 360 mégawatts environ, alors que la demande en électricité actuelle est estimée au moins à 450 voir 500 mégawatts.

La demande actuelle aussi bien pour le secteur informel que pour les industries, le secteur moderne au Sénégal, c'est la demande en tout cas telle qu'elle est attendue pour le mois d'octobre.

Nous savons également que GTI produit actuellement pour 50 mégawatts avec un groupe loué qui produit 15 mégawatts et effectivement il est attendu au niveau de Kounoune qui produit actuellement 32 mégawatts, 35 mégawatts. C'est dire que la capacité de production actuelle au total est de : 455 mégawatts qui peuvent évoluer jusqu'à 524 mégawatts. C'est vous dire que le choix du Gouvernement, l'option gouvernementale quant à la politique dans ce secteur, à notre avis, n'est pas la meilleure.

Il faut diversifier les sources d'énergie et notamment dans le milieu rural et quand je parle de milieu rural je pense aux plus de treize mille quatre cent villages au Sénégal. Pour lesquels à ce que je sache, près de six cent cinquante, voire moins de sept cent villages qui sont couverts aujourd'hui par la Sénélec. Comme vous l'avez déjà dit, le taux est aujourd'hui à 16% mais, nous avons un chiffre inférieur à ce pourcentage d'électrification pour un Etat quand même qui se veut émergent et qui veut moderniser aussi bien son agriculture que son élevage, mais surtout développer le secteur informel qui aujourd'hui souffre le plus des coupures que je qualifie d'intempestives. Je dirai même d'inconsidérées, de durables, de très longue durée, dans la journée, pendant des jours, ces derniers jours-ci, pendant des heures et des heures, cela se fait véritablement de manière très répétées et vraiment ces coupures engendrent des conséquences incalculables sur l'économie nationale.

Alors, il y a des problèmes. Nous avons essayé parce que le temps ne nous le permettra pas, de voir quels sont ces problèmes.

Le premier c'est d'avoir une bonne vision en matière d'énergie électrique, en matière de politique en la matière. Il faut diversifier les

sources d'approvisionnement et nous n'avons pas l'impression aujourd'hui que le Gouvernement entend se lancer dans l'éolien, dans le solaire et également développer davantage l'hydro-électricité pour approvisionner, pour alimenter ce qu'on appelle la haute tension, laquelle haute tension d'ailleurs, peut bien se transformer aller vers la moyenne tension et même alimenter la basse tension en passant par les barrages, mais je crois que cela procède d'un choix de politique prioritaire qui est fondamental pour le développement de ce pays. Il faut surtout planifier Monsieur le Ministre pour plus de 25 ans.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie chère collègue,
La parole est à notre collègue Fatou Youssouph AIDARA
Pour 5 minutes.

MADAME FATOU YOUSSELOUPH AIDARA

Merci Monsieur le Président,
(Intervention en Wolof)

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie chère collègue.
La parole est au député Abdou Khadim GUEYE.

MONSIEUR ABDOU KHADIM GUEYE

Merci, Monsieur le Président.

Je félicite, Monsieur le Ministre de l'énergie, pour la confiance renouvelée du Chef de l'Etat.

Je pense que compte tenu des efforts très importants qui ont été faits pendant ces dernières années en terme de mobilisation de ressources pour régler le problème de l'électricité et compte tenu du fait aussi que ceux qui se plaignent le plus sont ceux qui ont l'électricité, mais quand même nous devons penser aux autres Sénégalais qui sont dans les campagnes, qui n'en n'ont pas et même qui sont dans les villes qui ne sont pas encore raccordés et en général quand on n'a pas l'électricité on ne se plaint ni de la facture, du coût de la facture, ni du délestage. On commence à s'en plaindre, à traiter la Sénélec de tous les noms d'oiseaux une fois qu'on en a.

Donc je pense que nous devons quand même être tolérants et être patients, parce qu'il ne faut pas se cacher la vérité, nous sommes encore

un pays sous développé et le problème est là, il est complexe. Il est complexe, nous n'avons pas la matière première, notre demande augmente parce que nous voulons de la croissance donc forcément, nous devons être patients.

Monsieur le Ministre, je vais quand même continuer ma contribution en vous posant des questions.

La première c'est : Est-ce que la politique et les objectifs de l'électrification rurale sont cohérents par rapport aux capacités de production aujourd'hui ? Puisque vous parlez vraiment d'une couverture très large dans les années à venir alors que nous sommes confronté à des problèmes de capacité. Quelle source d'énergie privilégiez-vous pour l'électrification rurale : Le solaire origine SENELEC? et pourquoi ?

Quels sont à ce stade s'il y en a, les privés agréés par l'ASER pour fournir l'électricité en milieu rural et dans quelles zones et qu'elles sont les perspectives : sont-ils nationaux ou étrangers.

Quel est le couple en terme de mégawatts, demande-offre, il y a 10 ans aujourd'hui et dans 10 ans, pour nous permettre vraiment de mesurer les efforts qui ont été faits et peut-être de pouvoir nous donner une idée plus précise de ce qui nous attend dans 5 ans, ou dans 10 ans. Parce que vous avez énuméré beaucoup de milliards, mais nous n'avons pas l'interface, c'est-à-dire la traduction de ces milliards en terme d'offre et de pouvoir également nous dire en prévision la demande, pour que nous puissions vraiment être rassurés que cette cascade de milliards va régler notre problème.

Quel avantage présentent les chaudières à charbon en terme de coût et de disponibilité en combustible ?

Avez-vous pensé à associer dans votre politique en vue d'une offre supplémentaire les méga-projets qui vont venir que sont Arselor-Mital Jafsa et la nouvelle capitale si tant est que ces nouveaux projets vont produire leur propre énergie ? Est-ce qu'on n'a pas pensé à intégrer dans l'étude d'installation de ces mégaprojets une production importante d'énergie qu'ils pourraient céder en excédent aux ménages, ou à d'autres secteurs de l'économie ? Quelle est dans la situation actuelle, où il est admis que le problème ne peut pas être réglé à court terme la politique d'appui de l'Etat pour les structures sensibles, telles que l'éducation et la santé en particulier les hôpitaux, les centres médicaux, les universités et les lycées ? En effet, il n'est pas rare de voir chaque fois des coupures au moment où on en a le plus besoin, au niveau des universités, au niveau des hôpitaux.

Dernière question : Aujourd'hui le FMI conseille la vérité des prix : Est-ce à dire que le coût de l'électricité va augmenter prochainement, quelle est

aujourd'hui, l'opinion du Gouvernement face à cette recommandation du FMI ?

Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Merci, Monsieur le Député.

La parole est à notre collègue Cheikh Mamadou Abiboulaye Dièye pour 3 minutes.

MONSIEUR CHEIKH MAMADOU ABIBOULAYE DIEYE

Monsieur le Président,
Messieurs les Ministres,
Honorables Députés,

Assalamou aleykoum !

Je crois qu'il est vrai que de l'indépendance à nos jours, le Sénégal a accusé énormément de retard et dans nombre de secteurs, et le secteur de l'électricité n'y a pas échappé. Il est aussi vrai que nous avons enregistré beaucoup d'insuffisances dans énormément d'autres secteurs et je pense qu'aujourd'hui il est vrai, si l'on peut dire que la situation de l'énergie au Sénégal est liée à la conjoncture internationale c'est encore vrai. Si l'on nous dit encore que l'Etat du Sénégal depuis 2000 fournit énormément d'efforts pour résorber le gap et faire en sorte que la disponibilité de l'électricité soit une réalité pour tous les Sénégalais, je peux encore le croire.

Mais je voudrais simplement rappeler que, quelque soit par ailleurs ce qu'on s'est dit tantôt, il y a que la jonction entre le coût de l'électricité et la situation internationale n'est pas un phénomène instantané. Depuis 73, c'est un phénomène qui existe et gouverner, c'est prévoir. Le Sénégal a des ambitions de développer ce pays, nous avons la vocation de vouloir capter les industries, capter les investisseurs, faire en sorte que ce pays là fournisse le maximum d'emplois avec une croissance chaque jour plus renforcée mais cela a un coût. On ne peut pas se développer comme l'a dit tantôt le Ministre avec une situation de disponibilité telle que nous l'avons aujourd'hui pour l'électricité. Ce n'est pas possible. Et je crois que pour ma part, il y a deux problèmes qu'il faut nécessairement sérier dès le départ. Le combustible : aujourd'hui nous avons la SAR et sa situation.

Je dirai qu'en 1961 la SAR et la SIR (la Société Ivoirienne de Raffinage) était environ de 800 000 tonnes, aujourd'hui la SIR avec hydro-tracteur peut aller jusqu'à 4 à 5 millions de tonnes alors que nous, nous n'avons pas bougé beaucoup puisqu'en 83, il y a eu une augmentation, puisque nous avons pu faire de la distillation sous vide alors que nous faisons jusqu'à présent de la distillation atmosphérique. Je pense qu'aujourd'hui le problème de l'électricité au Sénégal est d'abord et essentiellement, une question de volonté politique. Il faudrait résolument, si véritablement tout ce qu'on s'est dit en termes de développement, tout ce qu'on s'est dit en termes d'ambition pour ce pays, en termes de croissance, en termes d'emplois pour les jeunes, de mettre le Sénégal dans une situation de croissance accélérée, cela va sans dire qu'il faut nécessairement mettre l'électricité bon marché et disponible le plus large du temps. Les ménages souffrent et c'est la réalité, les petites entreprises aussi souffrent, même les tailleurs souffrent, cela aussi c'est une réalité. On ne peut pas se voiler la face par rapport à cela, il faudrait des mesures concrètes.

Ce que nous souhaitons, ce que nous, nous souhaitons en tant que Représentation nationale et je peux le dire pour tout le monde, c'est que ce pays-là, dépasse le phénomène de coupures d'électricité. On ne peut pas penser le Sénégal du futur avec cette situation et pour ma part, je pense que Monsieur le Ministre, vous m'aviez dit une fois que vous êtes pressés et que le Président de la République est pressé. Al Hamdoulilahi Rabil Alamina, alors marchons.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, cher Collègue.
La parole est au député SEYDOU DIOUF pour 5 minutes.

MONSIEUR SEYDOU DIOUF

Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Président,
Messieurs les Ministres,

Monsieur le Ministre, je crois que mon collègue Cheikh Mamadou Abiboulaye a parlé tout à l'heure de volonté politique, moi je voudrais vous féliciter parce que la vision est là. On sait que vous savez où vous voulez aller. Cela ne nous étonne pas parce qu'en 2004, vous avez été précurseur du plan « **suxëlli Sénélec** » qui a permis aujourd'hui à l'Etat du Sénégal de rattraper un gap important en investissements qu'elle

avait connu, notamment en termes de puissance installée. Rappelons-le : en 2000 c'était 387 mégawatts, en 2006 : c'était 658 mégawatts et il est vrai que les gens ne font pas souvent le distinguo entre la puissance installée et la puissance exploitable. Et aujourd'hui, nous avons une puissance exploitable de 550 mégawatts, c'est tout heureux et les perspectives sont bonnes puisque pour 2008 ; on nous annonce une centrale à Kounoune³ sur la base des énergies renouvelables. On nous annonce également pour 2008-2009, une nouvelle centrale à charbon de 250 mégawatts. Hier j'ai eu l'agréable surprise de voir comme par hasard à la télévision, le haut commissaire de l'OMVS évoquer les perspectives heureuses que nous aurons très bientôt dans la période 2008 à 2009. Je crois qu'aujourd'hui, il faut qu'on sache raison garder. Nous sommes une Représentation nationale. C'est vrai, Mais il ne faut pas qu'on occulte les difficultés auxquelles la Sénélec a été confrontée pendant cette période. Nous avons des centrales pour la plupart si je ne m'abuse, qui utilisent des combustibles fossiles. En 2003, le combustible fossile coûtait à la Sénélec 53 milliards. En 2006 ce combustible fossile a coûté 124 milliards. C'est un gap extrêmement important et c'est l'Etat qui a été là pour accompagner. Il faut rendre grâce à l'Etat. L'Etat n'est pas resté les bras croisés. Et aujourd'hui d'ailleurs, comme par hasard, en plus dans la presse, on reproche au Gouvernement d'avoir dépassé des inscriptions budgétaires pour une subvention à la Sénélec pour amortir le choc pétrolier. Il faut qu'on sache ce que nous voulons. Je crois que l'Etat a eu l'attitude responsable. Ce qu'il fallait. Mais vous n'avez pas été gâtés Monsieur le Ministre. Parce qu'au moment où les difficultés existaient en 2004-2005, rappelons-le, la SAR était dans son actionnariat à majorité détenue par des puissances étrangères. Des sociétés étrangères qui ne s'occupaient pas des problèmes des Sénégalais, qui avaient une logique de profit et une logique de multinationale. Et c'est parce que l'Etat a une vision très claire que le combat de l'Etat a consisté à retrouver sa souveraineté énergétique par une augmentation de son capital à la SAR. L'Etat aujourd'hui, est devenu actionnaire majoritaire. Je crois que c'est ce qu'il faut saluer. Donc la vision, elle est là. Les énergies renouvelables nous en parlons et je crois que j'ai eu l'occasion moi de faire un petit saut à la Compagnie Sucrière Sénégalaise. J'ai vu déjà que dans cette société ils sont en train d'installer une centrale et ils ont une capacité de production de 60.000 tonnes de biocarburant. Et lorsque le Président de la République parlait du biocarburant, on nous disait que le Président à l'habitude de rêver.

Mais aujourd'hui, dans cette société, à la Compagnie Sucrière Sénégalaise le carburant qu'ils vont utiliser est le carburant issu du traitement, du biocarburant qui leur permet de couvrir leur besoin énergétique. Je crois que nos entreprises gagneraient également à investir dans le secteur de l'énergie parce que l'Etat a une mission. Mais je crois que les entreprises aussi ont également une mission. Pour

terminer Monsieur le Ministre, j'ai deux petites questions : d'abord l'Etat envisageait une réforme par rapport au statut juridique de la Sénélec. On parle de plus en plus d'une privatisation. Un comité adhoc avait été mis en place et je voudrais saluer déjà les premières orientations qui avaient été déclinées, qui consistaient à impliquer les partenaires privés nationaux, les consommateurs, les travailleurs de la Sénélec dans l'actionnariat de la future société à privatiser. Et il faut également saluer cette autre réforme qui devrait venir puisqu'aujourd'hui, Sénélec à elle toute seule s'occupe aussi bien de production, de transport, de réseau etc. aujourd'hui, de plus en plus, ne devrait-on pas aller vers une filialisation de ces différentes composantes ?

Enfin je termine sur cela, vous n'avez pas été gâtés parce que lorsque vos fournisseurs vous exigent des encours de paiement à 60 jours, ou certains même à 45 jours alors que vous, vous avez des délais de recouvrement de 60 jours, de 90 jours bien sûr, cela pose des problèmes. Je dis, la seule indication, si mes informations sont bonnes vous pourrez les confirmer, le chiffre d'affaires de la SENELEC, c'est 14 milliards par mois. Sur les 14 milliards, en Mai 2006 12 milliards étaient destinés à l'achat de combustible ; en Juin 2006, 13 milliards sur 14 milliards ; en Juillet 2006, 12 milliards alors que la SENELEC a 2328 agents cela veut dire que c'est une société qui a fait beaucoup de gymnastique. Je crois que c'est un problème très complexe qu'on ne peut pas traiter de manière aussi aérienne. Je voudrais remercier ma collègue qui nous a donné l'occasion de discuter de cette question. Mais Monsieur le Ministre, vous avez nos encouragements et nous vous accompagnerons dans cette mission. Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie chers collègues, la parole est au député Mbaye NIANG.

MONSIEUR MBAYE NIANG

Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, Honorables députés, mon intervention va se résumer en une seule question. Parce que tous les problèmes relatifs aux délestages ont été évoqués ici. La souffrance des Sénégalais, la souffrance de tous les Sénégalais, quelle que soit la classe sociale à laquelle ils appartiennent.

Les tailleurs, les menuisiers, tout le monde, les appareils qui tombent en panne. Je me demande si le système de climatisation de l'hémicycle n'a pas été endommagé par les délestages, il fait extrêmement chaud dans la salle Monsieur le Président. Donc vous avez évoqué beaucoup

d'actions allant dans le sens de régler les problèmes de délestage mais ma question se résume en une seule. C'est la question que notre collègue Ndèye Fatou TOURE a posée et à laquelle vous n'avez pas encore apporté une réponse. A quand la fin du malaise ?

Je ne parle pas de délestage. J'ai dit à quand la fin du malaise ? Ce malaise généralisé. On nous avait donné des délais. Le Président de la République a parlé de mois, votre prédécesseur Ministre de l'énergie avait aussi donné des délais. Vous avez été aussi Directeur de la SENELEC pendant quelque temps, vous êtes aujourd'hui Ministre de l'Energie, donc vous êtes le mieux placé aujourd'hui pour nous dire exactement à quand la fin du malaise et c'est la question que je me pose.

Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Bien je vous remercie cher collègue, je partage votre observation sur la température de la salle, mais justement c'est parce que le nouveau système est en train d'être mis en place. Donc, temporairement nous souffrons, comme temporairement la Sénélec nous fait souffrir, le temps de sortir de cette situation. Mais d'ici notre prochaine séance tout sera mis en place.

La parole est à notre collègue Abdoulaye NDOUR. Il est absent. La parole est à notre collègue Aïssatou COULIBALY

MADAME AÏSSATOU COULIBALY

(Intervention en wolof)

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie chère collègue. Je donne la parole au député Moustapha Cissé LO pour 5mn.

MONSIEUR MOUSTAPHA CISSE LO

Monsieur le Président,
Monsieur le Ministre,
Mes Chers Collègues,

Je m'associe aux remerciements et aux félicitations de mes collègues pour la noble mission que le Président vous a assignée celle de mener à bien la politique énergétique au Sénégal. A ces félicitations, j'associe le nouveau Directeur d'ASER, mon ami, Modibo. (Intervention en Wolof).

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, cher collègue.

La parole est à notre collègue Ousmane SOW Huchard, pour 4mn. Il n'est pas là ? Le suivant, Chérif El Waly DIOP, pour 5mn.

MONSIEUR CHERIF EL WALY DIOP

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre de l'Energie,
Honorables Députés,

Je ne vous demanderai pas Monsieur le Ministre à quand la fin des délestages? tout simplement parce que je me souviens, 20 ans plus tôt quand j'étais ici derrière le Ministre en charge de l'Energie, il a été souvent posé cette question liée aux délestages, je dis bien 20 ans.

Donc cette question est une question récurrente, juste à coté d'autres questions comme l'électrification de telle ou telle localité, on a souvent entendu ça.

C'est dire que répondre à une telle question pour Monsieur le Ministre de l'Energie, ne pourrait être quelque chose de compliquée et à ce titre, il faudrait savoir que ce n'est pas parce que tel, ou tel est Directeur de la Sénélec qu'il n'y aura pas de délestages. Cela, il faut que les gens le comprennent.

A ce sujet, je pense plutôt à un problème de communication. Il faudrait que les gens de la Sénélec s'ouvrent plus à leurs clients, qu'ils puissent leur expliquer les programmes de délestage. Qu'ils puissent dire aux gens, à telle heure, dans telle zone, il va y avoir un délestage. A partir de ce moment, cela permettrait aux opérateurs économiques et aux différents utilisateurs de planifier eux-mêmes leur mode de consommation et au-delà, il serait très mauvais pour un opérateur économique qui attend le courant qui ne sera jamais au rendez vous.

Mes chers collègues, je voudrais vous poser une question : comment savoir, comment faire, pour satisfaire une demande qui croît annuellement d'environ 8 % avec un parc aussi vétuste que le parc qui existe actuellement ? C'est le lieu de féliciter tous les agents de la Sénélec qui, par tous les moyens essayent de nous procurer le courant et de nous l'amener à destination là où nous en avons besoin bien sûr avec les quelques cas de délestages que nous constatons. C'est vrai que depuis l'avènement de l'alternance, des investissements conséquents ont été faits, le parc de production d'énergie électrique a

été renforcé et modernisé cela on le sait, mais il reste Monsieur le Ministre beaucoup à faire surtout au regard de certains défis majeurs notamment l'Organisation de la Conférence Islamique en 2008.

Cela, c'est un défi majeur donc malgré ces investissements, il faudrait bien que l'on puisse voir comment solutionner les problèmes futurs par rapport à ces charges. IL s'agira donc pour vous Monsieur le Ministre, de poursuivre et d'amplifier les actions entamées notamment dans la diversification des sources d'énergie cela c'est important.

L'hydro-électricité, les gens en ont parlé, les gens ont parlé également des centrales à charbon, à ce titre il faut réviser l'histoire, il y avait des programmes d'installation de centrales à tourbe. Nous avons au Sénégal des substances ligneuses comme les lignites, tous ces produits de charbon supérieur qu'on peut rechercher cela nous permettrait certainement d'éviter les importations de ces produits qui n'existent pas ici et qui ont un cours variable à travers les années et qui coûtent chers à l'Etat. Je voudrais aussi que vous rendiez visibles vos réalisations.

Je vous remercie

MONSIEUR LE PRESIDENT

Merci cher collègue.

La parole est à notre collègue Maguatte KAMARA pour 3 minutes

MONSIEUR MAGUATTE KAMARA

Monsieur le Président,
Monsieur le Ministre de l'Energie,
Chers collègues,

Notre pays le Sénégal avait souscrit pleinement à la mise en place des barrages de Manantali sur le fleuve Sénégal pour entre autres faire preuve d'anticipation responsable en matière d'électricité. On nous avait promis bien sur le mieux être par la production d'électricité, les délestages intempestifs, discontinus pénalisant tous les acteurs de la vie. Du tailleur au médecin biologiste, en passant par le pâtissier, tout le monde souffre de l'utilisation abusive des bougies, voire des groupes électrogènes qui suffoquent parfois à cause de la durée des coupures. Ajoutez à ces inconvénients le stress qui d'ailleurs serait à l'origine de certaines maladies telles que le goitre, l'hypertension, voire le cancer, les phobies de toutes sortes qui auront produit un jour à Pikine un ras le bol généralisé où la coupure avait trop duré, la population fit irruption dans la rue cassant tout, ce n'est pas souhaitable. Le lendemain il n'y eut pas de délestages pendant quatre à cinq jours ce qu'on appelé à Pikine les

jours glorieux parce qu'il n'y avait pas de vol, il n'y avait pas de violence, tout cela avait disparu.

Si malgré tous ces risques, risques médicaux surtout, risque sociaux, le phénomène perdure il faut trouver une solution. Il s'agit donc de poser pour de bon le diagnostic, c'est-à-dire la cause de la non production d'électricité, à mon avis le problème est à ce niveau là, soit c'est une mauvaise volonté des hommes, experts dépassés par la complexité de la situation, et dans ce cas on fait appel à d'autres plus patriotes, car il y va de la crédibilité de notre statut de pays en voie d'émergence, souhaitant développer le tourisme sans toutes ses formes et surtout organiser l'OCI en 2008. Soit les machines sont défectueuses là on les change à prix coûtant, soit alors ce sont des décombustibles insuffisants et on fait un appel de fonds pour l'achat du nécessaire pour échapper à cette tyrannie de l'énergie. Il est aberrant qu'un pays qui possède en médecine par exemple, tant de compétences, ne puisse offrir à ses citoyens la possibilité de s'exprimer ailleurs. En médecine pour ne citer que quelques exemples c'est grâce à l'intelligence des Sénégalais, qu'on a découvert ici, le VIH Sida 2, on a découvert l'hépatite B c'est-à-dire la maladie qui donne si on ne le soigne pas, le cancer du foie. On l'a découvert ici avec l'équipe de Poitiers, donc il y a toujours des partenariats possibles.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie cher collègue.
La parole est au député Doudou WADE.

MONSIEUR DOUDOU WADE

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Monsieur le Président
Mes chers collègues,

Nous sommes en train de faire ce face à face avec le Gouvernement et j'ai essayé en vain de trouver les raisons pour lesquelles la question a été posée, surtout dans sa partie finale : à quand la fin des délestages et à quand la couverture totale dans toutes les zones de l'électricité ? Me souvenant d'un de mes encadreurs au centre de formation pédagogique de KAOLACK qui me disait dans ma classe de CM2 : il ne faut jamais poser une question à un élève, question à laquelle vous ne pouvez pas répondre. Et Madame le député ne saurait répondre à cette question. La question me semble même ridicule, ridicule parce que de par le monde d'abord, en France avant-hier, en Europe en passant par l'Allemagne jusqu'au Maroc, aux Etats-Unis, il y a eu des délestages dans des pays

du groupe du G8. Accepter que nous sommes dans un pays très endetté, très pauvre et nous demander à quand la fin des délestages ? Je pense que dans la vie d'un parlementaire, c'est un problème de néophyte, je suis désolé et je pense que pour la question, il est aussi important qu'on puisse savoir mesurer ce qu'on a fait et ce qu'on n'a pas fait. Mon collègue CHEIKH BAMBA DIEYE disait tout à l'heure que depuis 1973 on n'avait pas prévu, vous avez même dit qu'il y avait un manque total d'investissement dans le secteur comment voulez-vous produire, distribuer, vendre, avoir des profits si vous n'avez pas les outils pour le faire ? Voilà la question.

Quand nous constatons nous même qu'entre 2000 et maintenant, nous avons atteint pratiquement plus de 2 tiers de ce qui a été installé entre 1960 et 2000 quand même, il faut se poser la question. L'entreprise n'est pas de la loterie. L'entreprise c'est une combinaison des facteurs pour vendre un produit à un prix coûtant et encore avant-hier le FMI nous reprochait de n'avoir pas appliqué la vérité des prix. Le Fonds Monétaire International avant-hier l'a fait, c'est parce que nous avons pris sur nous, pour avoir des soupapes, un coussin pour pouvoir amortir le coût réel de la production pétrolière sur les ménages. Nous sommes passés de 235 milliards à peu près, à 400 milliards entre 2003 et 2006 et si nous les avons répercutés sur les ménages ? Alors on parle de l'électrification de tout le pays, mais est-ce qu'en Allemagne, en France, dans quels pays nous avons vu couvrir la totalité de la distribution électrique ? Notre collègue a raison, je rappelle aux collègues de la CEDEAO, le parlement de la CEDEAO n'a pas fini sa session parce que le Parlement n'avait pas d'électricité, dans un pays producteur de pétrole ou, encore on fait la queue pour avoir de l'essence.

Il faut que nous reconnaissons que les ménages ont des problèmes, il y a un déficit, mais nous ne pourrons passer que par cette ligne : faire des investissements pour avoir la production entre 2012, 520 milliards. On nous parle de la diversité. Mais oui, la diversité c'est qu'aujourd'hui, nous avons lancé un appel d'offre pour un central à charbon et nous sommes en train de mettre en place un dispositif qui avant 2012 entre 2000 et 2012, nous permettra d'avoir des capacités de production égales à ce qui a été installé. C'est ainsi qu'on bâti un pays économiquement. Et l'énergie aujourd'hui est devenue une priorité. Priorité 1 pour les populations, priorité pour les entreprises comme l'a dit tout à l'heure notre collègue et l'Etat seul et la SENELEC ne peuvent pas le faire.

Il faut que le privé national, le privé international et avec la décentralisation Monsieur le Président, demander aux Communautés rurales, de prendre en charge ce problème d'électrification rurale en faisant participer le citoyen dans la constitution du capital des sociétés géographiquement composées. Et aussi, Monsieur le Ministre, il faut lier

l'ASER à la SENELEC, on ne peut pas les dissocier. Dissocier l'ASER de la SENELEC, c'est aller entre deux béquilles séparées. Il faut s'appuyer sur ces deux béquilles pour pouvoir le faire. Et je pense qu'aujourd'hui, Monsieur le Ministre, il est important dans ce cadre de partenariat privé-public, comme l'a dit tout à l'heure un collègue au niveau de la Compagnie Sucrière, chez Donald Baron aussi on est en train de voir comment effectivement produire de l'énergie pour prendre en charge les problèmes du privé. C'est seulement par l'entreprise privée que nous pouvons développer le pays et accélérer la croissance. Et l'électricité dans le secteur privé est extrêmement importante. Par conséquent, je pense que les raisons objectives du délestage sont là.

Je vous remercie, Monsieur le Président.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie cher collègue.

Monsieur le Ministre vous avez la parole pour 5mn.

MONSIEUR LE MINISTRE

Merci, Monsieur le Président.

Mesdames, Messieurs,
Honorables Députés,

Tout d'abord je voudrais remercier, l'ensemble des députés qui ont pris la parole pour leurs félicitations et contributions pertinentes ainsi que leurs questions.

Monsieur le Président, avec votre permission, je voudrais clarifier quelques points. Madame, je suis venu répondre à une question orale. Je ne peux pas en tout état de cause, développer la politique énergétique avant même qu'il y ait la déclaration de politique générale. Mais il me plaît de pouvoir venir après, Monsieur le Président, dire toutes les actions qu'on est en train de faire à court terme, à moyen terme et à long terme.

Je crois Madame,
Mesdames, Messieurs,
Honorables Députés,

On a beaucoup parlé de diversification de sources de production, je crois que peut-être vous n'avez pas très bien compris pour les mégawatts, il y avait peut-être trop de mégawatts, quand il n'y en a pas assez pour aujourd'hui parce que quand je vous parle de 600 mégawatts supplémentaires et je vous parle d'une décision depuis 2004 du Président

de la République, de sortir de la tyrannie du pétrole et cela prendra 4 ans pour construire une centrale. Il va même au-delà du charbon, parce que comme vous le savez peut-être, les spécialistes du monde disent que le pétrole il y en a pour 40 ans, le charbon il y en a pour 2 siècles mais la meilleure source aujourd'hui stable et pas chère c'est le nucléaire, et sachez Madame, que nous y pensons et c'est la volonté du Président de la République de garantir le futur mais cela prend 10 – 15 ans pour construire une telle centrale. On est en train de former des gens, peut-être vous ne le saviez pas et il y a 250 jeunes qui sont partis pour être formés pour le nucléaire. Entre temps, il faut régler le problème du court et du moyen terme et pour ce faire, nous voulons sortir de la tyrannie du pétrole en lançant un appel d'offres en 2005, cela prend du temps parce que nous avons décidé d'être transparents. A la SENELEC, il y a un appel d'offres depuis 2005 et je crois que cela va être ouvert si je ne m'abuse, demain.

Pour la première tranche, nous avons signé avec les chinois 250 mégawatts cela fait 365 mégawatts. Nous avons Félou, nous avons guina, nous avons sénégalocalepta de l'autre côté. Tout ceci totalisant Madame, 1000 mégawatts et quand vous parlez d'une vision, permettez moi Madame, de vous faire comprendre qu'à la SENELEC que j'ai eu l'honneur, Monsieur le Président, de diriger pendant 3 ans, j'ai vu des gens et des ingénieurs de qualité. Des gens qui prévoient. Aujourd'hui jusqu'en 2025, pour répondre à Monsieur DIEYE, et ils actualisent et chaque 3 ans ils font un plan directeur pour actualiser de nouveau la demande et je peux vous dire que la demande indiquée en 2019 tourne autour de 700 mégawatts. Pour 1000 mégawatts installés c'est pour vous dire qu'on essaie de garantir, non seulement de rattraper le passé, de mettre en adéquation avec la forte demande parce que vous l'avez bien souligné tout à l'heure. Il y a une demande très, très forte au Sénégal, Monsieur le Président et chaque jour il y a un immeuble qui pousse, chaque jour il y a de nouveaux appareils qui viennent et qui coûtent moins chers, mais sachez que pour faire face à cela, nous avons pris des mesures pour SENELEC et nous sommes en train, dans le cadre d'une matrice bien déterminée de mettre en place un comité où tout le monde va venir siéger pour la maîtrise de l'énergie et ça c'est important parce que pour faire face à l'envolée du prix du pétrole quand on n'est pas producteur de pétrole, la première mesure à faire c'est de maîtriser sa demande c'est important, cela s'appelle en anglais Madame le ...**(inaudible)** De ce fait aujourd'hui, c'est vrai que nous avons eu un lourd héritage, nous avons 80% de nos centrales qui tournent au pétrole. En 2004, en tout cas sauf le Président de la République qui l'avait prévu en 2003, on n'avait pas vu que le baril allait augmenter.

Il a commencé à augmenter en 2004 et par la suite, nous nous sommes efforcés de diversifier les sources. On l'a dit. Je ne peux pas tout dire,

parce que je voudrais donner la primeur au Premier Ministre qui va venir pour sa déclaration de politique. Il y a des projets de biomasse. Je parle de la CSS. Dès le mois d'août, ou de septembre, nous sommes obligés de mettre dans la structure des prix le bioéthanol parce qu'il y en a qui vont commencer à produire de l'éthanol et ça, c'était la vision du Président de la République. Donc, quand on parle de diversification – c'est l'énergie renouvelable et c'est de la biomasse. Madame, en plus de cela comme vous l'a dit tout à l'heure un de vos collègues, le haut commissaire va lancer très rapidement, il va signer je crois d'ici la fin de l'année le contrat de construction de Félou-Guina. Je crois qu'il est important de voir tous les efforts que le Gouvernement sur la vision de Monsieur le Président de la République est en train de réaliser pour la diversification des combustibles.

Maintenant, il est important, vous avez parlé de beaucoup de choses et plus particulièrement de l'électrification rurale. Oui, nous avons une volonté Madame. Parce que, nous croyons en une chose : La valeur ajoutée rurale, c'est la seule qui peut contribuer à la croissance économique globale. Nous en sommes conscients. C'est pour cela que nous avons décidé de passer à la vitesse supérieure avec un taux d'électrification rurale à 50 % en 2012. Vous me direz que ce n'est pas, ambitieux. Mais c'est un grand pas pour le pays. Je peux vous assurer qu'il nous peine nous, de savoir qu'en ville ou dans les stations périurbaines, il existe de l'électricité et quand nous allons plus à l'intérieur dans le monde rural que j'ai parcouru, ils ne demandent qu'une chose : c'est l'électricité. Incha Allah, s'il plaît à Dieu, avec les moyens que nous allons mettre, nous allons atteindre un taux assez satisfaisant et peut-être à ce rythme, si nous développons, comme nous l'avons trouvé ici un partenariat avec les privés et là, c'est pour répondre à Monsieur GUEYE, oui il y a l'ONEM, l'Office National d'Electricité du Maroc qui va venir s'installer au Sénégal pour l'électrification rurale dans le cadre d'une concession. Et d'autres appels d'offres sont lancés et nous encourageons et c'est le lieu Monsieur le Président, de remercier fidèlement et fraternellement Monsieur Aliou NIANG qui a fait un bon travail à l'ASER, il est important de le souligner. Et ce travail qui va continuer avec Monsieur Modibo DIOP avec des missions bien claires. C'est d'électrifier plus de 240.000 villages d'ici 2012. Monsieur le Président, je voudrais revenir si vous permettez, sur la Sénélec et ce parce qu'on a parlé de la vérité des prix.

Nous allons parler un peu de la vérité des prix avec le Fonds Monétaire International. C'est vrai. J'ai eu des moments très difficiles à l'époque à la Sénélec. Parce que je peux vous dire que si ce n'était pas le Président de la République, les prix auraient flambés de 142 % et auraient créé des désagréments dans l'économie qui pourrait être même insurmontables pour nos bourses. Et en 2006, le Gouvernement a mis beaucoup d'argent

pour changer la Sénélec et surtout les consommateurs face à la hausse du baril. De ce fait, aujourd'hui, nous sommes confrontés à des engagements, mais ces engagements sont accompagnés d'investissements. Tout à l'heure, vous avez essayé de comprendre quelle est la différence de prix.

Le prix du charbon c'est 45 francs le kilowatt, quand aujourd'hui, je vous dis que Kounoune nous coûte 59 francs le kilowatt il y a une différence et chaque franc c'est un milliard. Et donc il est nécessaire aujourd'hui de faire ces investissements afin de réduire à court terme, ou au moins à moyen terme le prix de l'électricité. Et je peux vous assurer que dans quelques années quand nous aurons le nucléaire ce sera je veux dire une vieille histoire de penser que le prix du courant est cher. Et c'est vrai et nous sommes en train de rattraper. Mais Madame pour faire une centrale hydro électrique cela prend 7 ans. Une centrale de charbon cela prend 3 à 4 ans, une centrale au diesel prend entre 12 et 18 mois. Et si vous voulez rattraper le passé, tout à l'heure je vous ai dit ici nous avons trouvé 350 méga/ watt dont la moitié avait plus de 20 ans d'âge.

Et c'est le lieu de féliciter les agents de la SENELEC qui font fonctionner une turbine qui date de 1958, aujourd'hui au moment où je vous parle à Bel-Air, dont les fabricants n'existent même plus et c'est eux qui fabriquent les pièces. C'est pour cela qu'en les dotant des moyens de production adaptés à notre contexte, dont la consommation spécifique est de moins de 200kg le kilowatt, je peux vous assurer que nous allons faire d'énormes économies et ces économies vont être en faveur des consommateurs.

Monsieur le Président, tout à l'heure un député a parlé de l'évolution institutionnelle de la SENELEC, oui c'est à l'ordre du jour. Mais avant, nous ne sommes pas je pense, un Gouvernement qui va venir imposer une idée. Nous avons mis en place une commission technique qui existait avant que mon prédécesseur avait mis en place et qu'on avait plus ou moins suspendu et ce comité comporte les bailleurs de fonds, la plupart des gens du secteur, y compris les travailleurs de la SENELEC, y compris les consommateurs on leur demandera leur avis sur l'évolution Est-ce qu'on privatise? Est-ce qu'on ne privatise pas ? Mais ma mission aujourd'hui, en tout cas celle que m'a confiée le Président de la République, c'est d'abord de mettre en place, ce qu'on a fait, un plan de redressement général, parce que le secteur si vous voulez savoir, on parle de l'électricité mais avant l'électricité, il y a les machines. Mais avant les machines, il y a des facteurs hydrogènes et il y a beaucoup de points que nous ne maîtrisons pas. Par contre nous leur donnons les moyens de prévenir d'autres crises.

Monsieur le Président, il est important de comprendre que notre ambition, celle que nous a demandé le Président de la République en tout cas de mettre en oeuvre c'est de permettre aux ménages et bien sûr aux entreprises, d'avoir un accès à une énergie de qualité. Déjà je pense qu'il y a une certaine amélioration qui est notée dans la continuité du service.

Et je crois, honorables députés, qu'il est important de savoir, j'ai assurément moi-même de la peine lorsque dans une maison que quelqu'un mange, ou dort dans l'obscurité, ou lorsque dans une entreprise le travail qui est la source de richesse cesse à cause de l'électricité, et je peux vous dire que l'ensemble des employés de la SENELEC sont assez sensibles à cela. Je crois qu'au regard de tout ce qu'on vous a dit sur les investissements : tant sur la production, le transport, que la distribution et en entendant les ouvrages de production à l'horizon 2010, nous ne ménagerons aucun effort pour améliorer la qualité de service et diminuer notablement les délestages. Cette amélioration je veux dire Madame, elle va à la fin du mois être renforcée par l'achèvement de la centrale, je vous invite d'ailleurs Monsieur le Président, j'invite les Honorables Députés à venir la visiter, ou les nouvelles centrales que nous avons mises en place, ce qui va nous permettre, en tout cas, d'entamer la période de forte demande avec un peu plus de sérénité.

Merci, Monsieur le Président.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, Monsieur le Ministre. La parole est à notre Collègue Ndèye Fatou Touré pour 3mn.

MADAME NDEYE FATOU TOURE

Je vous remercie, Monsieur le Ministre.

En fait de vision, je pense que la meilleure consiste à planifier les investissements en matière d'énergie dans un pays comme le notre que je ne comparerai pas à des pays comme la France, comme les Etats Unies qui ont une parfaite maîtrise de leur alimentation en énergie électrique. Comparaison n'est raison, une panne exceptionnelle ne pas être comparée à un délestage permanent pendant plusieurs mois, voir plusieurs années. Une bonne vision en la matière si on avait véritablement opté pour l'émergence du Sénégal en tant que pays avec une croissance à deux chiffres. Si on veut développer le secteur industriel et informel qui sont majoritairement actifs dans le pays je pense qu'on doit pouvoir planifier.

Certes nous ne comprenons pas beaucoup de choses, mais nous savons que la SENELEC est confrontée à un grave problème de gestion et je n'en veux pour preuve Monsieur le Ministre que le changement de Directeurs généraux intempestifs en tout cas très répétés et je voudrais que vous nous donniez des explications sur ce point. Deuxième explication que je voudrais vous voir nous donner, elle est relative à la source charbon. Je sais que vous avez deux projets dont 1 avec la Chine et un deuxième avec des privés, quelle sera la source d'approvisionnement ? Car nous savons que les réserves de charbon dans le monde et c'est établi dépassent très largement les réserves pétrolières. Cela nous le savons Monsieur le Ministre, nous ne sommes pas des spécialistes de l'énergie, mais nous savons quand même que ce sont des études qui ont été faites dans ce domaine, seulement il faudrait qu'on en sache un peu plus sur ces projets. Troisièmement je pense qu'une bonne vision doit permettre une maîtrise de l'outil de production quand on sait qu'il y a beaucoup d'incidents de production liés à des coupures de câbles.

Quatrièmement les transferts à la SENELEC, les 65 milliards dont vous avez parlé récemment dans votre réponse est ce que ce sont des transferts autorisés par l'Assemblée nationale ? C'est ce que je voudrais savoir et mon temps de parole ne me permet pas malheureusement de terminer ... (**Intervention en wolof**).

Monsieur le Ministre, je pense qu'une bonne vision doit faire de la fourniture continue, une priorité de développement.
Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, chère collègue.
Monsieur le Ministre, vous avez la parole pour 5mn.

MONSIEUR LE MINISTRE

Merci, Monsieur le Président.

Mesdames, Messieurs,
Honorables Députés,

Madame le Député, je crois qu'on parle de vision, je crois celle que l'on applique n'est pas la mienne, c'est celle du Président de la République, et je crois que les Sénégalais l'ont élu pour sa vision. Et par rapport à sa vision nous sommes en train de la mettre en œuvre par nos actions.

Et je crois Madame, en matière de planification, je vous invite à lire son livre qui s'appelle **Un destin pour l'Afrique**, il l'a écrit en 1976, il posait déjà les problèmes d'énergie.

Madame,
Mesdames, Messieurs,
Honorables Députés,

Je crois qu'on peut parler et parler encore d'énergie, on peut parler de planifications, d'investissements. Mais comme je vous l'ai dit tout à l'heure, nous avons depuis 2000 rattrapé 40 ans de non-investissements, nous avons rattrapé, cependant il y a eu une forte croissance de la demande, nous avons été obligés de faire des investissements, certes sur du diesel, mais moins coûteux par rapport à la consommation spécifique, de plus, nous sommes en train de regarder le charbon.

Vous m'avez parlé de l'approvisionnement. Aujourd'hui je vous signale que pour baisser le coût du ciment, les cimentiers utilisent du charbon. Il y a déjà du charbon qui entre. Et vous avez parlé de la tourbe.

Un de vos collègues a parlé de la tourbe, nous sommes en train de regarder cela, sauf que la tourbe que nous avons au Sénégal, nous l'avons vérifié, sa valeur calorifique n'est pas assez suffisante, mais le mélange avec l'importation que nous allons faire de l'Afrique du Sud, de la Russie, ou du Mozambique peut nous permettre d'avoir du charbon. Et je vous signale que nous ne sommes pas les seuls.

Le Maroc a installé 1500 mégawatts de charbon et son coût d'électricité est devenu moins cher. Donc, là-dessus je peux vous rassurer. Vous avez parlé du transfert des 65 milliards pour la recapitalisation.

L'Etat étant l'unique actionnaire de la SENELEC, bien sûr nous l'avons fait dans les règles de l'art, bien sûr nous avons demandé à nos partenaires et bien sûr nous avons discuté avec le FMI qui ne nous a autorisé que 65 milliards sur les 91 milliards dont on a besoin par rapport à l'exploitation aussi de 2007.

Donc, c'est pour vous dire, Madame, je suis un peu ému quand vous dites que les Sénégalais sont fatigués, mais sachez que nous, certes vous êtes les élus du peuple, mais et nous qui accompagnons le Président de la République, qui avons la charge de l'énergie avec ses dossiers ses 2500 employés qui ne dorment pas nuit et jour pour quoi ? C'est pour que vous ayez de l'électricité.

Et nous sommes aussi peînés que vous. C'est vrai que les S n galais sont fatigu s. C'est vrai, tout   l'heure, le D put  qui a voyag  et je vous invite peut- tre   voyager, notre r f rence ce n'est pas la France, mais notre ambition c'est d'y arriver.
Merci.

-4-

Fin de la S ance

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, Monsieur le Ministre. Je vous remercie d'avoir bien voulu r pondre   cette invitation, r pondre   des questions et des pr occupations aussi importantes et je vous remercie  galement pour la qualit , la pr cision et l'exhaustivit  de vos r ponses.

Chers coll gues, l'ordre du jour  tant  puis , je propose   l'Assembl e de lever la s ance et de laisser   la Conf rence des Pr sidents le soin de fixer le calendrier de nos prochains travaux.

Il n'y a pas d'observations ?

Il en est ainsi d cid .

La s ance est lev e.